N° 306 du 17 novembre 2014 - Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19 / 05.578.72.05

LE PATRIOTE

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.

LE PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL A-T-IL OUVERT LA BOITE DE PANDORE EN ÉVOQUANT LE DIALOGUE ?

A la suite du communiqué sanctionnant les travaux de la session du Bureau Politique du PCT, de nombreuses réactions ont été enregistrées de la part des formations politiques. Au nombre d'entre elles, figure celle, étrange, des anciens caciques de l'Upads qui animent aujourd'hui le Congrès Africain pour le Progrès. Plutôt que de faire preuve de modestie en raison de leur passé politique à la tête du pays, Jean Itadi, Christophe Moukouéké, Victor Tamba-Tamba et autres ont fait montre d'une outrecuidance qui laisse plus d'un congolais pantois.

☞ 2

Changement de Constitution

LA MAJORITÉ DEMEURE CONSTANTE

☞ 3

Snde

UN PLAN D'URGENCE POUR RELANCER L'ENTREPRISE

☞ 8

Eliminatoires CAN 2015 de football

MESSE DE REQUIEM AU BORD DE L'OCÉAN

Le Congo doit batailler fort, s'il veut aller en Guinée Equatoriale pour renouer avec la fête panafricaine de football. Mais, comme nous le prédisions déjà, il n'a pu se mettre à l'abri samedi dernier at home. Comme en 1992, il a été vaincu par le Nigeria 2 à 0. Buts inscrits par Uche Ukecheku à la 58ème minute et Samuel Aaron à la 90è minute.

☞ 16

Francophonie

QUI POURRAIT SUCCÉDER À ABDOU DIOUF ?

☞ 3

Jean-Claude L'Estrac

Augustin Nzé Nfumu

Michaëlle Jean

Henri Lopes

Pierre Buyoya

LE PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL A-T-IL OUVERT LA BOITE DE PANDORE EN ÉVOQUANT LE DIALOGUE ?

A la suite du communiqué sanctionnant les travaux de la session du Bureau Politique du PCT, de nombreuses réactions ont été enregistrées de la part des formations politiques. Au nombre d'entre elles, figure celle, étrange, des anciens caciques de l'Upads qui animent aujourd'hui le Congrès Africain pour le Progrès. Plutôt que de faire preuve de modestie en raison de leur passé politique à la tête du pays, Jean Itadi, Christophe Moukouéké, Victor Tamba-Tamba et autres ont fait montre d'une outrecuidance qui laisse plus d'un congolais pantois. Non seulement, Ils demandent déjà la convocation du fameux dialogue mais en plus, ils fixent le timing de sa tenue et les contours d'un comité préparatoire. A croire qu'ils rêvent à une conférence nationale bis. Pourtant l'acte du PCT est de bonne foi pour un pays qui aspire à la paix et au développement.

Micro en main, le président Jean Itadi énumère les préalables au dialogue

C'est à la faveur d'une conférence de presse organisée le 13 novembre 2014 à Brazzaville que le Cap s'est prononcé sur l'appel au dialogue, à l'apaisement et au consensus lancé par le Parti congolais du travail.

Le président Jean Itadi et les autres responsables de ce parti de l'opposition, Christophe Moukouéké et Victor Tamba-tamba ont *« dénoncé les actes posés par la police le 4 novembre dernier au domicile de Clément Miérassa et la garde-à-vue pendant plus de 72 heures de 32 personnes interpellées »*.

En réaction à l'appel au dialogue, au consensus et à l'apaisement lancé par la dernière session du bureau politique du Pct, le Cap en appelle à sa convocation avant 2016, tout en posant quelques conditions. Les orateurs demandent la mise en place du *« comité préparatoire »* dont la mission principale sera de discuter des points à inscrire à l'ordre du jour à titre provisoire par les partis de la majorité, l'opposition et d'autres forces vives de la nation. Ce comité, précisent-ils, sera paritaire, c'est-à-dire composé de nombre égal des membres de la majorité et de ceux de l'opposition. Pour Jean Itadi, *« le dialogue auquel le Pct fait allusion n'est autre que les états généraux de la nation que l'opposition dite à tort radicale, réclame depuis longtemps. Chaque partie pourra inscrire ses préoccupations à l'ordre du jour. Le pouvoir pourra inscrire le débat sur la constitution. Personne n'imposera quoi que ce soit. L'ordre du jour sera arrêté par consensus. Même si le président de la République quitte le pouvoir, même si la constitution n'est pas changée, ce dialogue s'impose avant la présidentielle de 2016, tant les problèmes à résoudre sont nombreux. Il faut une vraie Conel et la campagne ne doit pas être un moment de corruption des populations en leur donnant de l'argent et des vivres »*.

Ils reconnaissent que ceux qui composent le Cap, à l'époque membres de l'Upads s'étaient opposés au vote de la constitution de 2002, mais ils rappellent que leur parti s'oppose à son changement. Par ailleurs, le Cap *« comprend la mise en place d'une commission par le Pct pour réfléchir sur la question de la constitution au sens de Napoléon. C'est-à-dire quand vous ne voulez pas résoudre un problème, il faut créer une commission »*.

Abordant la situation au Burkina Faso, ils invitent l'élite politique et intellectuelle congolaise à la méditation, afin d'en tirer toutes les leçons qui s'imposent.

Ernest Otsouanga

MIÉRASSA INSTRUMENTALISE LES ENFANTS DES AUTRES

Aucun fils, neveu ou cadet de Clément Miérassa ne figurait parmi la vingtaine d'étudiants interpellés à son domicile, le 4 novembre dans une manifestation dont l'objectif principal serait *« la conquête violente du pouvoir »* selon le gouvernement.

On a constaté à l'instar de son frère Mathias Dzon, que le président du Parti social-démocrate congolais (Psdc) instrumentalise les enfants des autres en exploitant leur naïveté, leur vulnérabilité et leur misère pour assouvir ses ambitions bassement politiques. Dans sa recherche de concrétiser son rêve de revenir aux affaires comme en 1991, Clément Miérassa met en oeuvre tous les moyens en sa disposition, même les plus illégaux. On se souvient qu'au terme de la Conférence nationale souveraine, il a été nommé ministre, coordonnateur du Mouvement citoyen pour le respect de l'ordre constitutionnel.

Espérant que l'histoire pourra se répéter, l'ancien secrétaire d'Etat au commerce en 1992, Clément Miérassa exploite à son profit toutes les situations qui se produisent dans le pays ou ailleurs. Après dix sept ans d'échecs successifs sous le sceau de son parti et de plusieurs plateformes politiques, Clément Miérassa change de stratégie politique, dans l'espoir de se faire une place au soleil. A la recherche de l'incident à travers son Mouvement citoyen pour le respect de l'ordre constitutionnel, il multiplie des artifices ces derniers temps pour se faire valoir et conquérir les faveurs de l'opinion publique. En désespoir de cause, cet ingénieur statisticien à la retraite joue ses dernières cartes. L'instrumentalisation des enfants des autres pendant que les siens sont soigneusement préservés, on ne sait où.

Qui sème le vent, récolte la tempête

Il recrute à tour de bras ses combattants dans les milieux fragiles et émotionnels, dont la tranche d'âge est comprise entre 17 et 19 ans. Des sources bien informées indiquent que pendant les interrogatoires consécutifs à leur interpellation, des étudiants auraient fait des révélations troublantes.

Des témoignages qui ont révolté leurs parents dont certains se constitueraient partie civile pour traîner l'organisateur et ses complices devant les tribunaux pour mise en danger de la vie d'autrui. La mésaventure de Clément Miérassa avait abouti à l'arrestation de 32 personnes, en majorité des adolescents qui ont été libérés après une brève garde-à-vue. La plupart des parents croyaient que leurs enfants étaient ailleurs. Ils ne se sont rendus compte que leurs enfants étaient interpellés et gardés à vue pour avoir participé à une manifestation à risque qu'après avoir constaté l'absence prolongée de ceux-ci, le mardi 4 novembre 2014.

Qui s'assemble, se ressemble.

La situation du 4 novembre à Moungali a permis de comprendre que l'instrumentalisation des enfants des autres est un mode opératoire commun à Dzon et à Miérassa.

Justifiant son départ précipité pour la France, au lendemain des affrontements du 16 décembre 2013 entre la Force publique et les partisans de Marcel Ntsourou au centre-ville de Brazzaville, Mathias Dzon avait affirmé sans ambages, qu'il se rendait *« en France pour passer les fêtes de fin d'année avec ses enfants »*. Une vérité qui a bouleversé plus d'un Congolais. Chacun a fini par comprendre qu'ils étaient manipulés à souhait par un politicien véreux, à la recherche du bonheur sur le dos des autres. Celui-ci préserve sa progéniture dans ses luxueuses villas et appartements à Paris où elle fréquente les universités et instituts des plus prestigieux, alors qu'il exploite les enfants d'autrui à Brazzaville à des fins politiciennes. Ce qui a refroidi l'ardeur de certains jeunes.

En tout cas, l'aventure du 4 novembre au cours de laquelle l'organisateur n'a paradoxalement pas été arrêté, a permis aux ignorants et à ceux qui doutaient de l'opportunisme politique et de l'exploitation de la progéniture du prochain par Clément Miérassa d'en être enfin convaincus. Aux parents de savoir surveiller leurs enfants, et de les déconseiller de suivre les mauvaises compagnies. Les temps sont mauvais.

Henriet Mouandinga

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA
Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA
Secrétaire Général de Rédaction
Bertin EKANI
Rewriter
Aimé Raymond NZANGO
Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI, Dieudonné BEKAS, Georges ENGOUMA, Etienne Pèrez, Gulit NGOU, Roger PAO, Dominique MALELA, Ernest OTSOUANGA
Relationniste
Anderson de MBALOÉ,
Mise en pages
YENGO MALANDA
Impression
Les Dépêches de Brazzaville

Changement de Constitution

LA MAJORITÉ DEMEURE CONSTANTE

Le décryptage du message du Parti Congolais du Travail sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, fait ressortir ostensiblement la constance de cette formation politique sur la question. Qu'il s'agisse de la position du Président de la République ou du parti qui le soutient, deux concepts reviennent comme un leitmotiv en l'occurrence : le dialogue et le consensus. La seule nouveauté que ce parti vient d'introduire dans le débat est sans conteste, la consultation des militants et sympathisants pour recueillir leur opinion sur cette question qui soulève tant de passion dans le pays.

En affirmant vertement que*« même au fond du puits, nous allons rechercher ce consensus»*, le PCT bat en brèche toutes les informations faisant état d'un passage en force, véhiculées par certains opposants en mal de gloire. Par «consensus», il faut entendre un accord entre personnes d'opinions ou de sensibilités différentes sur une question d'intérêt majeur. Il ne s'agit donc pas d'une décision unilatérale ou imposée contre laquelle les autres parties prenantes ne peuvent rien. Dans le même sens, le Président de la République, Denis Sassou N'Guesso indiquait que le changement ou non de la Constitution *« dépend de la volonté populaire »*. Bien avant cette réponse sans équivoque, il avait répondu aux sages du Niari qui lui avaient demandé de changer la Constitu-tion que: *« une seule hirondelle ne fait pas le printemps »*.

Ces réponses aussi claires qu'inodores comme l'eau de roche ne peuvent pas, ne pas être comprises par n'importe quel Congolais soit-il un opposant. Cela étant dit le plus clairement possible, on ne devrait plus continuer à faire planer le suspense autour de cette question aussi sensible. En passant au crible toutes les déclarations du PCT ou du Président de la République sur ce sujet, il ne transparait sous quelque forme que ce soit, la volonté de modifier la Constitution sans obtenir au préalable un consensus autour de la question. Pourtant, il est de notoriété publique qu'une large opinion est favorable au changement de la Constitution. Mais le PCT pense que cela ne suffit pas pour agir.

Le changement de la Constitution n'est pas un acte banal, mais plutôt d'importance majeure eu égard à son caractère juridico-politique. Le PCT qui est un parti de grande expérience ne l'ignore certainement pas. C'est pourquoi, il prône comme le Président de la République, le dialogue qui constitue d'ailleurs, le moyen idéal d'obtenir le consensus et apaise les inquiétudes des uns et des autres sur ce débat. Le dialogue, comme chacun le sait, brise les barrières psychologiques qui peuvent naitre entre les individus et combat tout sentiment d'animosité qui peut apparaitre dans la vie des hommes. Tout acteur politique est conscient que l'absence du dialogue créé non seulement la suspicion mais aussi sape tous les éléments constitutifs de la paix.

Aujourd'hui, le PCT se donne le temps de réflexion en associant dans cette stratégie sa base. Il évite toute prise de décision à la hussarde et d'autorité. Il s'agit d'une démarche normale, propre à un parti responsable et non d'une reculade ou d'un calcul politicien qui consiste à gagner le temps, comme l'insinue si malencontreusement une partie de l'opposition radicale. Le PCT s'est donné ce temps de réflexion par respect de ses principes organisationnels.

Pour mémoire, cette formation politique a abandonné depuis son congrès historique de 1989, le centralisme démocratique. Toute prise de décision doit tenir compte du point de vue de la base. La discipline est désormais pour le PCT comme l'air et l'eau pour tout être vivant. Peut-on concevoir la vie d'une personne sans l'air et sans l'eau ?

Mais ceux qui n'ont jamais réalisé que le PCT a changé, assimilent cette nouvelle vision à une faiblesse. Heureusement que les Congolais connaissent bien cette frange de l'opposition. Elle est mieux inspirée lorsqu'il y a des troubles ou le sang. Il est de plus en plus probant, au regard de l'agitation orchestrée par cette opposition, qu'elle avait déjà bâti sa stratégie machiavélique au cas où le PCT se prononçait en faveur du changement de la Constitution.

A malin, malin et demi dit-on, le PCT ne leur a pas donné ce prétexte. Cette opposition donne l'impression d'être redevable à une superpuissance. Des sources bien informées affirment qu'elle aurait reçu de fortes sommes d'argent d'un pays étranger pour mettre une fois de plus ce pays à feu et à sang. Comme qui dirait, elle a les mains et les pieds liés. C'est la raison pour laquelle, elle se livre à la spéculation et aux insinuations les plus sordides qui soient.

Elle multiplie des actes de provocation pour réaliser son dessein machiavélique conformément à l'accord secret passé avec les ennemis du Congo. Cette opposition obnubilée par la haine, oublie sans doute que le mandat du Président Denis Sassou N'Guesso court jusqu'en 2016. Il lui reste deux ans pleins au service du Congo et de la population. Que cette opposition radicale ne s'y méprenne pas. Ce qui a réussi au Burkina Faso ne peut l'être forcement au Congo ou dans n'importe quel autre pays. Chaque Etat a ses réalités. Pour preuve, tous les pays africains n'ont pas opté pour la démocratie sous le diktat d'une conférence nationale, comme l'ont été le Congo, le Benin, le Gabon ou l'ex-Zaïre.

Patrick Yandza

Francophonie

QUI POURRAIT SUCCÉDER À ABDOU DIOUF ?

Les 29 et 30 novembre 2014, les 57 chefs d'Etat membres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), choisiront parmi les 5 candidats celui qui pourrait succéder à Abou Diouf au poste de Secrétaire général de cette institution. Ce 15ème sommet qui se tiendra à Dakar au Sénégal, connaîtra la participation des chefs d'Etat et de gouvernement dont le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Tout le monde s'accorde à dire que cette élection mettra à rude épreuve l'Oif. Les 5 candidats au poste de Secrétaire général de cette organisation sont : Jean-Claude L'Estrac, Augustin Nzé Nfumu, Michaëlle Jean, Henri Lopes et Pierre Buyoya. Le manque de rayonnement international de Jean-Claude L'Estrac et Augustin Nzé Nfumu joue en leur défaveur. La Canadienne Michaëlle Jean connaissant très mal la francophonie laisse ainsi le champ libre à Henri Lopes et Pierre Buyoya. Pour Henri Lopes, le seul handicap qui pourrait faire pencher la balance du mauvais côté, reste malheureusement son âge. A 78 ans, ce grand écrivain Congolais n'a pas assez de chance de gagner. Il est plutôt pressenti pour la présidence du Conseil supérieur de la langue française. Cependant, Pierre Buyoya présente beaucoup d'atouts pour l'emporter. Ce poste de Secrétaire général de l'Oif semble être réservé aux anciens chefs d'Etat. Ainsi, par solidarité, les 57 chefs d'Etat pourraient lui accorder leurs suffrages.

I.P.

La parabole de l'éléphant

L'ÉLÉPHANT EST LE CHEMIN

Les serviteurs de Dieu ainsi que les chrétiens pourraient se sentir choqués en dé-couvrant qu'un homme puisse, dans ses écrits, penser à élever un animal au même rang que Jésus, soit-il le plus grand de la terre. En effet, l'expression est biblique. Pour situer ses disciples sur sa dimension extra humaine et sa capacité de conduire leur destin en sa qualité de bon berger, le fils de Dieu leur a dit : *« je suis le chemin, la vérité et la vie »*. J'ai trouvé les propos de mon grand-père blasphématoires ; lui qui n'a cessé de me parler de ses deux années au service des prêtres blancs. Comment pouvait-il élever l'animal à cette dimension, au point de le présenter comme le chemin ? Le vieil homme me répondit : *« Cet animal est une boussole pour les autres animaux, ainsi que pour les hommes. C'est un véritable baromètre… »* L'apprentissage des civilisations orientales m'a donné de comprendre que dans certaines armées très réputées dans le monde, l'éléphant est souvent utilisé comme éclaireur et moyen de transport des troupes. Les succès remportés grâce aux renseignements fournis par ce pachyderme sont éloquents. D'ailleurs, sa longévité le prédispose à servir de témoin à des événements surannés qui eux-mêmes fournissent des repères aux hommes pour reconstituer plusieurs faits lointains.

Mon grand-père a longuement insisté sur une anecdote : «*un éléphant devenu borgne suite à des attaques croisées des chasseurs dont les balles lui avaient crevé un œil et détruit l'une de ses défenses, avait fini par quitter le troupeau pour vivre en solitaire. Ne pouvant continuer à émigrer suivant le cycle des saisons et leur action sur l'environnement, l'animal infirme rodait autour du village depuis de longues années en se nourrissant dans les champs de maïs et de manioc abandonnés. Il veillait sans cesse sur les plantations dont la récolte n'était pas encore faite, les protégeant ainsi des petits rongeurs et autres destructeurs. Ses rares apparitions étaient des messages auxquels les hommes pouvaient trouver des explications. Ses barrissements répétés ne cessaient d'interpeler les hommes qui ne devaient éviter de s'aventurer isolément en forêt. Dès lors, les femmes et les enfants n'étaient plus autorisés à vaquer librement à leurs occupations habituelles. Quelquefois, l'animal barrissait pour annoncer une épidémie ou un décès dans la contrée. Des arbustes arrachés avec brutalité et jetés sur les sentiers empruntés régulièrement par les hommes, signifiaient une interdiction d'activités pour les habitants du village*». Autant de faits et gestes qui constituaient des messages pour prévenir l'homme et le sauver de tous les dangers. Comme Jésus, l'éléphant n'a cessé de manifester cette générosité à l'égard de l'homme, celui-là qui est à l'origine de son invalidité. N'est-ce pas qu'il est le chemin comme le Fils de Dieu?

Jules Débel

Débat sur la Constitution

LE PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL A LA HAUTEUR DE SON STATUT DE PREMIER PARTI

Les pyromanes politiques viennent d'être pris de court par la décision sage du dernier bureau politique du Parti Congolais du Travail tenu il y a une semaine dans la capitale. Alors que ces derniers avaient suspendu leur plan d'incendier la ville à sa position sur le sort de la Constitution de janvier 2002, le bureau politique du Pct s'est interdit l'adoption de toute décision hâtive et bureaucratique sur le sujet. Un débat interne aura lieu avec la création d'une commission qui devra soumettre ses réflexions au comité central du parti. A lire entre les lignes du communiqué publié à l'issue de ce bureau politique, il apparait que le dialogue sur la question sera privilégié .

A l'évidence, cette attitude pleine de sagesse a été chaleureusement accueillie par les forces éprises de paix mais surtout par la majorité silencieuse qui entend vivre dans la quiétude. Ce dont elle jouit avec bonheur depuis un peu plus d'une décennie. Le facteur paix, en effet, et c'est une lapalissade, détermine toutes les entreprises pouvant faire avancer l'homme, la société et le pays dans son ensemble. Cependant, c'est à leur corps défendant que les éléments les plus durs de l'opposition ont encaissé la démarche du bureau politique du Pct. Elle leur a ôté le prétexte de jeter dans la rue des jeunes instrumentalisés afin de transformer Brazzaville en un second Ouagadougou c'est-à-dire une ville à feu et à sang où le pillage retrouverait ses droits. Sur ces ruines, devraient être bâties de nouvelles institutions, en l'occurrence un gouvernement de transition et un parlement de transition à l'image du scénario qui se dessine aujourd'hui au Burkina-faso.

Cette opposition devra encore patienter quelque peu car l'étincelle attendue n'est pas arrivée. Celle qui devait mettre le feu aux poudres en vue de la mise en œuvre de cette stratégie. Le Bureau politique du Parti congolais du travail, en tant que parti responsable, ne leur a pas offert ce cadeau qu'ils espéraient tant. Parfaitement conscient des enjeux qu'un sujet aussi délicat que le débat sur le sort de la Constitution actuelle et attentif aux pulsions sociales, le bureau politique voudrait s'entourer de toutes les précautions possibles avant de donner son avis définitif sur le sujet. La place que le Parti congolais du travail occupe aujourd'hui sur l'échiquier politique national lui interdit toute attitude qui frise de la désinvolture, de la légèreté. Tout acte majeur qu'il est amené à prendre devrait être à la hauteur de son statut de parti au pouvoir. Ce statut lui confère des droits mais aussi des devoirs au nombre desquels l'accompagnement du chef de l'Etat dans sa quête permanente du dialogue entre les fils et filles de ce pays mais également de la paix. Ce facteur non seulement permet de garantir la sauvegarde des acquis lourds obtenus par notre pays dans le cadre de sa construction mais également leur renforcement. Ce qui constitue un gage de développement. Un pays qui n'investit plus tombe en récession. Cependant la paix ne permet pas que d'entreprendre. Elle participe à la cohésion sociale en favorisant les rencontres, les échanges entre concitoyens de divers horizons. Ainsi, un parti responsable ne devrait pas travailler à la destruction du tissu social. Bien au contraire.

A ce propos, il est sied de lever son chapeau au bureau politique du parti congolais du travail qui prenant en compte cette dimension laisse entrevoir la perspective d'un dialogue autour de la question relative au changement de Constitution. Ce faisant, l'histoire lui en saura gré dès lors que les pyromanes politiques et les opportunistes de tout acabit ont été privés de justification pour tenter de déstabiliser le pays. Ce fait mérite d'être souligné d'autant que dans l'expérience de la gestion de notre pays, des partis au pouvoir n'ont pas toujours été assez lucides pour saisir leur responsabilité dans la sauvegarde du climat de paix dans le pays. Aveuglés par l'obsession de conservation du pouvoir, ils ont failli à l'une des missions cardinales en laissant le pays sombrer dans la violence.

Pour revenir à l'actualité, il serait malsain de ne pas saluer autant la prise de position républicaine de l'opposition modérée. Cette dernière, tout en maintenant son idée d'appeler à manifester en cas de changement de Constitution, s'est désolidarisé de l'opposition radicale. Celle-ci tenait à embrayer quelques jours après les événements de Ouagadougou afin que notre pays en soit affecté à son tour. De l'avis de nombreux observateurs, cette opposition qui trépigne d'impatience pour gouverner semblait avoir trouvé dans les événements du pays des ''hommes intègres'' une opportunité inespérée en vue d'abréger le temps d'attente estimé trop long de revenir aux affaires. La réunion tenue récemment au domicile d'un des acteurs de l'opposition pourrait résumer cette impatience.

La dureté de ton perçue dans les déclarations de cette dernière de même que son attitude de va-t'en guerre de leurs auteurs ont effrayé une grande partie de l'opinion publique ainsi que la partie modérée de l'opposition congolaise. Celle-ci a tenu à recadrer la démarche en signifiant que toute manifestation en l'absence de la prise de position officielle sur le sort de la Constitution actuelle parait inopportune. En quelque sorte, elle lui demande de ronger son frein. L'isolement dans lequel s'est trouvé cette opposition a refroidi ses ardeurs.

Aujourd'hui, on ne peut que se féliciter de ce que la fièvre qui a saisi entretemps notre pays soit retombée lui permettant ainsi de retrouver sa sérénité à l'origine de l'attrait exercé sur les investisseurs tant nationaux qu'internationaux. La perspective d'un dialogue annoncée par le Bureau politique du Pct n'est pas étrangère à cette baisse de tension dans le pays.

Laurent Lepossi

LIBRES PROPOS

DU COURAGE EN POLITIQUE

« Le courage nourrit les guerres mais, c'est la peur qui les fait naitre ». Le philosophe français Alain, dont l'œuvre révèle un bouleversant spiritualisme humaniste n'y alla pas avec le dos de la cuillère pour démontrer que les reculades, même les plus souhaitées, ont non seulement leur mélancolie mais peuvent être la source de graves déconvenues. Et dans le domaine politique plus que dans d'autres, il est nécessaire en toutes circonstances, de s'armer de courage. En un mot comme en trois, il faut avoir le courage de ses opinions, les assumer, les manifester, les traduire en actes. Toute attitude contraire est de nature à contrarier gravement une ambition, un grand dessein et prendre la forme d'un préjudiciable recul.

En cette matière cruciale, le débat finalement rendu violent par quelques politiciens bassement opportunistes paraît symptomatique chez certains, de ce déficit gravissime des principales vertus qui font les grands hommes : le talent, la constance, la volonté, le courage, l'attachement à de grandes convictions. L'exemple n'est pas à prendre à la légère. Il a suffi en effet que le Burkina s'embrase pour que Clément Mierassa et ses amis se voient pousser des ailes d'incendiaires. Il aura suffi également que l'onde de choc ouagalaise se voit amplifiée par quelques apprentis sorciers congolais pour que, dans ce pays où les institutions républicaines fonctionnent sans le moindre anicroche, un nombre fut-il réduit de compatriotes revisent leurs engagements en rapport avec la nécessaire révision de la Constitution controversée de janvier 2002. Ce texte pourtant, pour des raisons toutefois différentes, fait l'unanimité de la classe politique quant à sa révision ou son changement. Le seul problème est qu'aujourd'hui, une portion infime il est vrai, du paysage politique congolais, y voit, par pur opportunisme, un inespéré cheval de Troie pour prendre de force un pouvoir que les urnes lui a jusqu'ici refusé.

Car que vaut Miérassa en réalité ? Il s'agit d'un personnage sans doute doué d'une certaine intelligence mais incapable de la faire travailler sur le terrain politique. Car la politique, « art de créer les faits, de dominer, en se jouant, les événements et les hommes » comme l'a si bien définie Beaumarchais, n'est pas à la portée de petits esprits. L'homme politique, c'est un être supérieur, c'est cet être doué d'un génie certain, « qui s'exprime d'abord par ses actes ; c'est d'eux dont il est comptable » selon François Mitterrand, une grande figure éternelle de la politique française.

Les ouvrages de référence nous apprennent que l'intelligence c'est entre autres significations, « l'aptitude d'un être vivant à s'adapter à des situations nouvelles, à découvrir des solutions aux problèmes qu'il rencontre ». De toute évidence, Clément Miérassa pensait que par le simple jeu des vases communicants, la houle bourkinabée allait fatalement irriguer sa petite tête pour lui susurrer la clef d'un succès tant attendu. Car Miérassa n'a jamais, de sa vie toute entière consacrée à s'opposer à Denis Sassou N'Guesso, goûté aux délices de la plus petite victoire, que ce soit aux élections législatives comme aux locales. La légende rapporte qu'ayant eu treize électeurs dans sa propre maison, quels ne furent pas son étonnement et sa rage de découvrir que seuls trois avaient voté pour lui.

Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'une personnalité qui compte, encore moins d'un foudre de guerre en politique. Il s'agit tout au plus d'un charlatan et plus précisément d'un prestidigitateur, mais pour être honnête, c'est un intellectuel habile et un illusionniste de la pensée. Sans plus.

Quoiqu'il en soit, même devant ce que certains esprits malins présentent comme un péril, ayons en mémoire l'exceptionnel courage d'un fils de ce pays qui, dans une exceptionnelle tourmente, a su garder la tête suffisamment froide pour permettre à la démocratisation de s'exercer dans la sérénité avant de faire progresser de façon déconcertante la construction du pays. Respectueux du jeu démocratique, il a su montrer que les institutions issues de la Conférence Nationale Souveraine pouvaient s'adapter à toutes les circonstances puisqu'il accepta, sans la moindre amertume, une sorte de cohabitation où il ne fut réduit qu'à l'inauguration de chrysanthèmes. Tous ses choix, qu'on les approuve ou les conteste, il les a toujours faits au nom de la noble idée qu'il se fait de l'intérêt supérieur du Congo.

N'ayons pas peur. Cet homme éminemment courageux n'est en aucune manière tourmenté par la métaphysique politique. Il dispose d'une grande capacité d'écoute et sait distinguer les nécessités du moment pour s'adapter au terrain. Il sait tenir compte des circonstances sans être un opportuniste. Ayons le courage de faire confiance à cette personnalité envoûtante qui sait bien faire les choses.

Aimé Raymond Nzango

CES ILLUSIONS QUI MINENT NOS DÉMOCRATIES

L'Afrique est-elle à un dangereux tournant ? Les révolutions qui se manifestent ici et là, les soulèvements monstres qu'on enregistre dans nombre de pays du continent noir inclinent vers une réponse affirmative à cette grave interrogation. C'est pourquoi un peu partout se mettent en place des structures informelles chargées de cerner les causes de ces soulèvements monstres qui, comme au Burkina Faso, ont emporté un pouvoir pourtant fortement consolidé, et surtout d'y trouver les parades nécessaires.

« L'imaginaire est l'amant nocturne de la réalité ». Sophie Germain ne croyait pas si bien dire, elle qui consacra sa vie à d'importants travaux sur la théorie de l'élasticité en physique mathématique. Il est vrai que beaucoup de ses contemporains du 18ème siècle ne croyaient pas à ses théories sur la matière et les phénomènes matériels, mais étaient plus sensibles à l'imaginaire qu'au réel. Plus de deux siècles plus tard, cette disposition d'esprit est restée la même dans le monde d'aujourd'hui. En Afrique, elle est même plus corsée que sur le Vieux Continent. Dans le décodage qu'en fait Hamadou Ampaté Bâ, le neuf nous fascine, nous obnubile au point où nous croyons fermement que l'avenir est forcément dans le nouveau. L'ancien est considéré comme le symbole de la décadence, le neuf ou ce qui est à venir est paré d'avance de toutes les vertus régénératrices pour la société. Cette société aura beau être organisée, bâtie sur une économie solidaire, elle peut être ouverte, sous tendue par des politiques modernes générant un certain bien-être, nos peuples ou la partie agitée d'entre eux n'y verront que du rouge, prêts à déclencher à tout instant une de ces étranges guerres que redoutent nos démocraties, espérant ainsi allumer, dans leur vie qu'ils assimilent à une nuit bien noire, quelques étoiles dont l'avenir finit pourtant par leur révéler qu'elles n'ont pas guidé les rois mages de la prospérité mais ne sont en fait que poudre aux cieux.

Un système de pensée fondé sur le rêve et la rêverie

C'est cette recherche effrénée du bonheur qui nourrit des grognes, créent des mythes et inspirent une interprétation utopique de l'avenir du pays. Et cette conception du futur met en place dans les cervelles un système de pensée fondé sur le mirage, le rêve et la rêverie. Les difficultés de la vie, qui ne manquent dans aucune société, se révèlent autant d'ingrédients qui le rendent plus crédible et apparaîssent comme une formidable force explosive. Les gens deviennent peu à peu des frondeurs myopes. Ils dépeignent le lointain mais voient flou le moment présent. Ils sont ainsi plus réceptibles aux fariboles de ces marchands d'illusions qui écument les quatre coins de nos pays dans la mesure où ceux-ci se présentent en hommes nouveaux, munis d'une potion miracle pour soulager leurs maux. Le bonheur est à portée de main ou au détour d'une émeute, leur assurent-ils, il suffit de bouger un peu pour accéder au paradis.

Tout est fait pour nous conduire à nier l'évidence

Dans notre pays, la Conférence Nationale dite souveraine de 1991 avait servi de tremplin à des scènes d'un burlesque outré avec ses commissions « assassinats » (où l'on ne démêla l'ombre d'aucune intrigue politique) et « biens mal acquis » (où aucun bien mal acquis ne fut révélé au public et fait l'objet d'une saisie). André Milongo qui sera élu plus tard premier ministre de la transition qui suivit basa sa campagne pour ce poste clé sur son aptitude à rapatrier les fonds qui auraient été détournés par des dignitaires politiques de l'époque et qui étaient censés dormir tranquillement dans des paradis fiscaux situés à des années lumières du Congo ou dans des comptes suisses dont il avait percé le secret grâce à sa posture stratégique au sein de la Banque Mondiale.

Si un aucun rond de cette fortune si fantaisistement évaluée à des milliards de dollars ne retrouva le chemin du Trésor public congolais, l'auteur de cette plaisanterie où le comique risquait de se mêler au tragique a sans doute obtenu la palme d'or de l'hypocrisie en matière politique.

Exploiter la misère des autres, telle semble être la stratégie mise en place. C'est vrai que chez nous comme ailleurs il y a encore beaucoup de gens qui vivent dans la pauvreté, qui peuvent manifester pour réclamer de l'eau, de l'électricité, des écoles, des dispensaires etc. Mais alors que le gouvernement s'attèle à résoudre graduellement ces problèmes somme toute vitaux, est-il acceptable que quelques charlatans usent de leur savoir-faire machiavélique pour les transformer en revendications politiques ?

Un véritable gâchis

La question mérite d'être posée dans la mesure où elle participe d'un phénomène surprenant : des anciens dirigeants se prévalant d'une sorte de virginité politique labélisée par de longues années d'opposition promettent des lendemains qui chantent, sans pour autant se renier puisqu'ils ont échoué jadis ; des jeunes pris dans ce tourment ont du mal à savoir vers qui se retourner. Le résultat au finish risque d'être un véritable gâchis, à l'instar du drame qui se joue au Burkina Faso où l'armée dans toute sa hiérarchie est sortie du chapeau des émeutiers. Une dictature « démocratique » a cédé la place à une dictature autocratique et c'est là tout le problème de ce pays contraint d'amorcer un net recul. Dans cinq ou dix ans, pourrons-nous dire que le mouvement populaire burkinabé a apporté plus de justice, de dignité et d'opportunités à ce peuple qui a tant souffert ? C'est une autre question fondamentale à laquelle les politologues devront répondre.

Ma conviction personnelle est que ce malaise de l'entre-deux, cette impression que de vieux dinosaures liftés qui écrasent les jeunes s'arrogent un droit de préemption sur l'avenir sans que personne ne lève le petit doigt correspond à l'idée même de l'état des lieux : le vieux monde tarde à mourrir, le nouveau n'ose pas encore s'annoncer. Et dans ce clair-obscur surgissent les monstres : Dzon, Miérassa, Tsaty Mabiala, Moukouéké, Tamba-Tamba font mine de revenir. La guerre de la nouvelle gauche historique a peut-être déjà commencé.

Aimé Raymond Nzango

LE GUIDE DU PARFAIT PATRIOTE

FAIRE PREUVE DE MATURITÉ EN POLITIQUE

Le rôle des partis politiques est de recruter des adhérents et d'en faire des militants, c'est-à-dire des membres actifs de la formation. Ces militants doivent lutter activement pour défendre une cause, une idée. Au départ, ils n'ont pas de titre ni de responsabilité particulière dans la hiérarchie du parti, mais à terme ils sont appelés à gravir les échelons de la direction du mouvement. C'est pour cela que l'on parle des militants de base et des apparatchiks.

Les apparatchiks sont définis comme des hommes d'appareil, serviles et carriéristes d'un parti quelconque. Ils s'appuient sur les militants pour asseoir leur manière de gérer le parti. Cependant, ces derniers doivent se garder de devenir des « bénis oui-oui », des inconditionnels dépourvus de jugeote, de jugement, c'est-à-dire de « cette faculté de l'esprit permettant de bien juger de choses qui ne font pas l'objet d'une connaissance immédiate certaine, ni d'une démonstration rigoureuse ».

En toutes circonstances, le discernement, l'entendement, la finesse, l'intelligence, la perspicacité et la raison doivent prévaloir afin d'arrêter un jugement de valeur nécessaire à la formulation d'une appréciation. Et pour cela, le vrai patriote, surtout s'il est comptable, à n'importe quel degré, de la marche d'un parti politique, doit faire preuve d'une infaillible maturité d'esprit. Car la maturité est une ouverture maxima au réel et à autrui, une relativisation des opinions acquises, une plus grande objectivité et une plus grande liberté.

La maturité est sans doute le dépassement des traces et des problèmes que nous ont laissés notre histoire personnelle, les événements conditionnant de notre passé, les conflits de l'enfance et les crises qui ont jalonné notre itinéraire de vie. Aux diverses déformations chroniques que nous faisons subir au sens des choses et des actes d'autrui, la maturité substitue une capacité de décentration qui nous permet d'approcher à la fois de l'objectivité, de la tolérance, et de la compréhension des autres. Ces vertus sont, on doit le savoir, tout à fait cardinales en démocratie.

La maturité est donc ainsi comprise comme une sorte de détachement intellectuel, dans tous les cas un épanouissement de la personne dont, à ce stade, le Moi (c'est-à-dire ce qui constitue l'individualité et la personnalité d'un être humain) n'est plus esclave de ses opinions sans pour autant cesser d'y tenir, et qu'il est capable de les former lui-même à partir d'un maximum d'informations ou d'une pluralité de points de vue, en réfléchissant sur les conditions réelles d'un problème actuel ou présent, donc en ayant fait litière des préjugés, des stéréotypes, des opinions d'appartenance ou de ses complexes personnels.

Le « système des opinions », dans la mesure même où il tend spontanément à se systématiser, pétrifie l'être. Le Moi comme projet, comme historicité et comme ouverture au Monde, se trouve le prisonnier de ses opinions dans l'exacte mesure où le système qu'elles constituent est un filtrage et une sélection des informations, une unicité de point de vue, une fermeture à d'autres aspects des problèmes et une restriction des relations avec votre prochain. Nous devons donc nous affranchir de ces déterminants externes qui ont conditionné nos opinions dans une proportion telle qu'il devient ridicule d'en faire les créations originales de notre personnalité ou les expressions de notre libre choix. Le progrès de la personne, à mon humble avis, s'opère par ce que j'appelle une « perméabilisation du système », capacité d'intégrer les points de vue des autres comme d'autres aspects possibles de la question, ouverture du système et finalement pas de système du tout. A l'opposé, l'imposition d'opinions, le changement forcé, le conditionnement des attitudes ont pour objectif l'extinction du Moi comme liberté, la réduction de l'être humain à un automate, la destruction de la Personne.

Germain Molongo

Saturnin Otsaleyoua

« MON DESTIN POLITIQUE EST ENTRE LES MAINS DU PEUPLE »

Tête de la seule liste indépendante ayant obtenu des élus dans la circonscription électorale d'Okoyo, Saturnin Otsaleyoua s'investira toujours dans l'humanitaire malgré sa bascule dans la politique. Au service de la République, il ne sera candidat aux futures élections législatives que sous la pression populaire, comme c'était le cas aux locales.

Le Patriote : ***Quelles leçons tirez-vous des élections locales auxquelles vous venez de participer ?***

Saturnin Otsaleyoua : Pour la première que je me présente à une élection, j'y ai tiré beaucoup d'enseignements. D'abord que la population devient de plus en plus éveillée. Dans une circonscription comme Okoyo où les partis font la loi, une liste indépendante qui gagne deux élus envoie un signal très fort aux partis politiques. Il est donc temps que chacun prenne ses dispositions. Pour moi, la politique est un sacrifice en faveur du bien-être des autres. Ensuite, cette avancée implique un changement d'attitude des politiques envers cette population.

Le Patriote : ***Manifestez-vous une réaction particulière envers vos électeurs ?***

Tête de la seule liste indépendante ayant obtenu des élus, j'exprime ma reconnaissance aux populations d'Okoyo qui m'ont fait confiance, estimant que je pouvais mieux défendre leurs intérêts au Conseil. Je félicite aussi ceux qui ont voté pour les autres listes. C'est la véritable expression de la démocratie.

Le Patriote : ***Le statut de conseiller n'influencera-t-il pas vos relatons avec ces population ?***

S. O : Depuis que j'ai commencé d'aller à Okoyo, mon village natal, dans le cadre de mes activités, j'ai toujours entretenu de bons rapports avec cette population souffrante que j'ai trouvée. Je m'évertue de l'égayer dans la mesure du possible. C'est le fondement de son espoir. Elle a compris que rien n'est perdu, que beaucoup de choses peuvent être faites pour un lendemain meilleur. Bref, j'ai gardé des très bons rapports. C'est ce qui justifie mon élection. Nous entretiendrons toujours nos bons rapports. La population sait que mes descentes à Okoyo ne cachaient jamais une ambition électoraliste. Je suis venu l'éveiller. C'est une révolution morale, consciente qui a réussi. Tant que l'objectif n'est pas atteint, je serais toujours à

ses côtés. Je suis ravi qu'elle ait compris que nous sommes pour cette révolution douce.

Le Patriote : ***Comment expliquez-vous votre passage de l'humanitaire à la politique?***

S. O : J'ai commencé à aller au village dans le seul souci humanitaire. Je n'ai jamais eu l'idée de me retrouver sur le terrain politique. Je m'étais révolté contre la misère sous laquelle croupissaient mes frères et sœurs. Je me suis engagé dans l'humanitaire. A l'approche des élections, la population est venue me voir pour m'obliger à me présenter aux locales. Elle m'a dit que je pouvais les représenter au Conseil en vue de la résolution de leurs petits soucis d'accès aux services sociaux de base à l'instar des hôpitaux, des écoles, tout ce qui est du ressort du conseil. Elle pensait que j'étais une voix autorisée, à même de les défendre et d'être écoutée au conseil. En temps opportun si cette même population estime que ma voix peut être importante à l'Assemblée nationale, je m'inclinerai devant sa volonté. La population déterminera les choses au moment opportun. Mon destin politique est entre ses mains.

Le Patriote : ***Quelles perspectives pour vos actions d'intérêt communautaire?***

S. O : Mon engagement dans l'humanitaire est perpétuel. Tous ceux qui vivent à Okoyo savent que nous continuons à travailler. Tant que Dieu le voudra, on sera toujours au service de nos semblables.

Propos suscité par
Marlène Samba

PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES

♦Enchevêtrement dangereux

La SNE ne voit-elle pas ce que tout le monde voit ? Concernant la basse tension, certaines voiries de Brazzaville sont marquées par l'érection de poteaux en fer sur lesquels sont placés des câbles électriques qui s'entremêlent comme des serpents. On remarque aussi plusieurs nœuds sur des morceaux de câbles. Sur l'avenue Miadéka, au transformateur situé au croisement des avenues Etoumbi/Bouétambongo, on constate des enchevêtrements de câbles, parfois nus qui génèrent de grosses flammes qui suscitent des cris et applaudissements de badauds. On se demande pourquoi ce laxisme ? Pourquoi ces branchements pirates suspendus au dessus de nos têtes se font dans l'indifférence totale des agents de la Sne ?

♦Décharges publiques sur Miadéka

Au croisement de la rue Dongou avec l'avenue Miadéka, plusieurs sacs contenant des ordures ménagères jonchent le trottoir. Les piétons qui les côtoient s'efforcent de les éviter. Les conducteurs de véhicules n'en ont cure et font l'autruche en pinçant simplement leurs narines pour éviter d'inhaler les odeurs nauséabondes que ces sacs dégagent. Où sont les services d'hygiène ? Que fait le comité de marché ?

♦Reportage insolite

A la morgue municipale de Brazzaville, un caméraman a été sommé d'évacuer les lieux le 8 novembre dernier par les services d'ordre. Ce dernier, surpris avec une petite caméra, voulait se mettre en exergue pour filmer la toilette funèbre d'un corps. L'on se demande si l'idée était inspirée par son auteur ou par les parents et à quelle fin. Sans chercher midi à 14h, ce reporter, certainement un envoyé spécial de Lucifer, a été purement et simplement mis dehors, c'est-à-dire renvoyé en enfer.

♦Les clients seraient-ils des mouches ?

Certains vendeurs excellent par des actes qui refoulent la clientèle au lieu de l'attirer vers leurs étalages. Tenez ! A certains endroits où se vendent des fruits comme les avocats, ils coupent le fruit en deux morceaux et l'exposent sur une tablette. Question de montrer aux clients le contenu du fruit. Mais, à la différence des aliments exposés dans les supermarchés, la tranche d'avocat exposée dans la rue n'est pas protégée. Elle est ainsi prise d'assaut par les mouches qui en font leur affaire. Les mangues, les bananes et d'autres fruits subissent ce même sort.
Il arrive aussi qu'un pain de manioc soit dépouillé de ses feuilles pour être exposé aux mouches et à la poussière. Drôle de marketing pour se faire les poches !

♦Se laver les mains à l'eau et au savon

C'est après avoir surpris un homme qui venait de souiller ses habits pendant la miction que deux élèves ont décidé de se laver dorénavant les mains à l'eau et au savon avant de manger.

Les bambins qui rentraient de l'école s'étaient arrêtés près d'un arbre lorsqu'un quinquagénaire s'était précipité vers eux en tentant désespérément de dégrafer son pantalon. La pression était si forte que les urines avaient mouillé à la fois son slip, son pantalon et ses doigts.

Avec un peu plus d'effort, il réussit quand même à descendre son pantalon souillé et libéra le reste du liquide jaunâtre au pied de l'arbre dans un grand ouf de soulagement.
Après sa miction, il replongea simplement sa main droite dégoulinant d'urines dans la poche de son pantalon pour l'essuyer. Il quitta les lieux dans une démarche désordonnée, avant de serrer la même main à des personnes qu'il venait de rencontrer.❐

7ème journée du chargeur africain

AGIR POUR ÊTRE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT

Brazzaville a abrité du 10 au 14 novembre 2014, la 7ème réunion du chargeur africain sous le thème, « Les Conseils nationaux des chargeurs africains, acteurs majeurs de la facilitation des échanges ». Cette réunion a offert aux participants, l'opportunité de mieux saisir le rôle du Conseil des chargeurs et d'harmoniser leurs vues, sur les stratégies devant leur permettre d'être au cœur du développement du continent africain. Les recommandations formulées à cette occasion traduisent la volonté d'adapter les missions du Conseil des chargeurs, en les orientant vers les nouvelles problématiques du commerce international.

Le présidium à l'ouverture

Placées sous le haut patronage du Président de la République, l'ouverture et la clôture de ces journées ont été effectuées par le ministre d'Etat, ministre des transports et de l'aviation civile et de la marine marchande, Rodolphe Adada. Organisées par le Conseil congolais des chargeurs, CCC en sigle, ces journées ont été marquées par neuf discours prononcées lors de la cérémonie d'ouverture. Les différents orateurs ont notamment insisté sur le rôle et l'importance de la thématique de la présente session, qui est une suite logique de celle de la 6ème tenue à Libreville en 2012 sous le thème : « ***Repositionnement du Conseil des chargeurs*** **».**

Les Conseils des chargeurs, dont la prérogative majeure à l'origine il y a 40 ans, était le partage du droit de trafic maritime à destination des Etats membres, s'engage dans une ère nouvelle, marquée par la volonté de se positionner comme acteurs majeurs de la facilitation des échanges. La réunion de Brazzaville s'est focalisée sur la manière dont doit s'opérer cette révolution.

Dans ce sens, les participants ont suivi des conférences thématiques, inscrites pendant trois jours, sur une architecture construite autour de trois principaux axes, dont découlent les recommandations de Brazzaville. Le premier axe est l'identification du cadre juridique et institutionnel, socle de toutes initiatives de facilitation des échanges.

Le deuxième axe consacré aux outils et actions de facilitation des échanges, a mis en lumière quelques outils phares, à l'instar des guichets uniques du commerce extérieur, levier incontournable de la simplification des procédures. C'était l'occasion pour les participants, de cerner des améliorations des infrastructures logistiques, pour promouvoir véritablement la facilitation des échanges.

Les moyens de mise en œuvre des mesures de ladite facilitation, ont constitué le troisième axe. En effet, la concrétisation des mesures de facilitation exige le déploiement d'importants moyens financiers à mobiliser par les acteurs. Pour ce faire, les participants se sont focalisés sur l'analyse des problématiques de financement ; des problématiques dégagés et d'assurer un partage d'expériences, mutuellement bénéfique entre participants. Le focus sur la stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050, récemment adopté par l'Union Africaine, a également figuré à l'ordre du jour de cette session.

En marge de la 7ème journée du chargeur africain, se sont tenues d'autres réunions. Il s'agit notamment de celle des ministres des transports des pays membres de l'Union des Conseils des chargeurs africains (UCCA), sanctionnée par une déclaration dite de Brazzaville. C'est au cours de cette réunion extraordinaire qu'a été décidé d'organiser la prochaine réunion en 2016 à Niamey au Niger.

Dans les traditions de l'UCCA, les différentes journées des chargeurs africains ont chacune un président. Celui de la toute récente est Auguste Mbappe Penda, Directeur général du Conseil des chargeurs du Cameroun. Il succède au directeur général du Conseil burkinabé des chargeurs, Ali Traoré. Le Congolais Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a assumé les mêmes fonctions de 2010 à 2012, à l'occasion des 5èmes journées dont la réunion s'était tenue à Luanda.

A titre de rappel, les journées du chargeur avaient été lancées pour la première fois en 1999, à Accra (Ghana). Six éditions ont été organisées à Dakar (Sénégal) en 2002 ; Abuja (Nigéria) en 2004 ; Kinshasa (République Démocratique du Congo) en2008 ; Luanda (Angola) en 2010 et Libreville au Gabon en 2012. Jean Jacques Banuanina Dia Ngoma est le directeur général du Conseil congolais des chargeurs.

Vue partielle des participants

l'approche partenariale à travers le dialogue public-privé ; la coopération institutionnelle entre les agences aux frontières. Les représentants des Conseils des chargeurs de 17 pays et 7 organisations internationales ont aussi suivi des exposés théoriques étayés par quelques expériences nationales ayant permis aux uns et aux autres de saisir la réalité

Dominique Maléla

Océan du Nord

Pour tous vos déplacements sur l'axe Nord jusqu'à Ouesso par route.

Exigez Océan du Nord qui dessert Boundji , Ewo et Kellé tous les mardi, jeudi et samedi

A bord de ses luxueux bus, vous effectuez un excellent voyage.

RESERVATIONS

24h00 avant le voyage

CONTACTS

05 521 76 78 / 06 628 88 33
ou au 22 de la rue Bouenza,
face CEG de la Liberté
Talangaï - Brazzaville

Océan du Nord

Bon voyage !

Equatorial Congo Airline

UN SIÈGE À LA DIMENSION DES AMBITIONS

Situé en diagonale des installations terminales de l'aéroport international Maya-Maya, le nouveau siège d'ECAir est une synthèse de l'architecture moderne et des dernières technologies en matière d'édifices à usage spécialisé. Ce joyau reflète parmi tant d'autres, l'ambition d'Equatorial Congo Airline de devenir une référence en Afrique centrale.

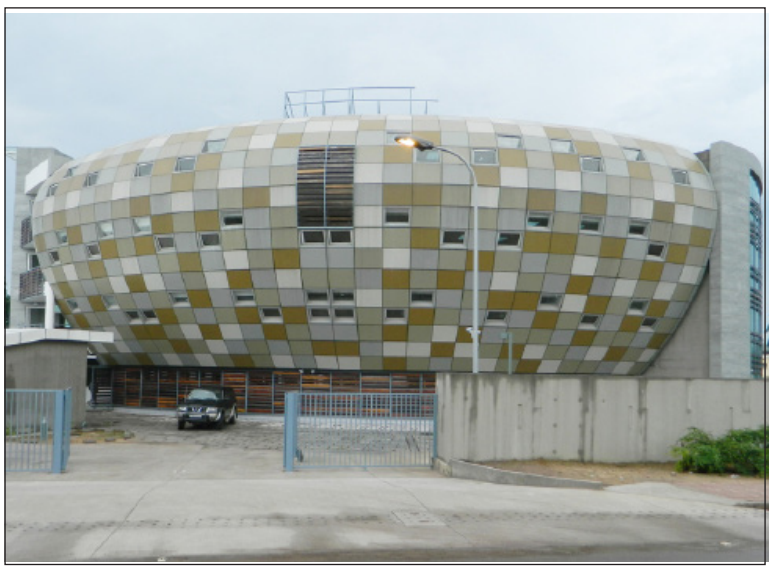

Le bâtiment suscitait bien des interrogations de la part de ceux qui empruntent le boulevard Denis Sassou N'Guesso, entre le quartier dix maisons et l'aéroport international Maya-Maya. A première vue, le bâtiment présente la forme d'une orange mûre, coupée et soutenue par un socle à peine visible.

Ce bâtiment de quatre niveaux, d'une surface totale de près de 3000 m², vient d'être réceptionné par Pierre Simon Loufoua, chef du département bâtiments à la délégation générale aux grands travaux. Les clés qu'il a remises à Antoine Ngakiégni, président du conseil d'administration de la Société du village aéroportuaire (Sva) ont été transmises au représentant d'ECAir qui a assuré que la compagnie aérienne en fera un bon usage.

Avec une ossature faite de poutres, de poteaux, de planchers, d'un mur rideau, d'une charpente métallique et d'une verrière, l'édifice a été construit par la société Zhengwei technique Congo. Il a consommé du Placoplatre, des carreaux, du marbre, des plaques métalliques, du bois, des verres, des matériaux de synthèse, du mortier et de la peinture pour le second œuvre. De même, ses divisions intérieures sont faites de parois amovibles en aluminium, en verre et en bois. Des commodités multiples à l'instar de l'ascenseur, de la centrale extérieure de climatisation, du système anti-incendie, des équipements de connexion V-sat et fibre optique, de la vidéosurveillance et du système de diffusion sonore dans le bâtiment optimisent le confort et le bon rendement des agents.

Henriet Mouandinga

LE NOUVEAU SIÈGE DE L'INS POSE PROBLÈME

Le rapport d'activités des dix premiers mois de l'année en cours et le programme d'activités 2015 de l'Institut national de la statistique ont été adoptés le 13 novembre dernier à Brazzaville par son comité directeur. A cette occasion, il a été établi que le nouveau siège de l'Ins à Mpila ne logera pas confortablement toute son administration.

Rufin Bidounga

Instrument de mesure de la santé économico-financière, culturelle et sociale du Congo, l'Institut national de la statistique a adopté son rapport d'activités des dix premiers mois de cette année. De même, des amendements ont été apportés au programme d'activités de l'année prochaine, au cours de son Comité directeur, dirigé par Rufin Bidounga. Ce dernier a pris acte desdits programmes d'activités et de la responsabilité dans leur exécution par la direction générale.

Prévue en début d'année, cette session du comité de direction n'a pu se tenir à cette époque faute de la nomination à temps de certains administrateurs. *« Le programme d'activités 2015 adopté est déjà présenté au niveau des instances suprêmes de la République. Le comité n'a eu qu'à constater qu'il est en harmonie avec la vision de la direction générale. Le plus important a été d'entendre la direction générale sur les activités actuelles et les engagements pris »,* a expliqué son président.

Rufin Bidounga n'exclut pas la tenue d'une autre session avant la fin de cette année *« pour qu'en 2015, l'INS fonctionne à la cadence régulière ».*

Le comité de direction a en outre, constaté que le transfert de l'Ins de l'ex-immeuble du plan à l'immeuble qui abritait la Délégation générale des grands travaux à Mpila, ne pourra pas résoudre tout le problème de l'installation des différents services. *« Au-delà de l'administration, de l'installation du directeur général et des directeurs centraux, une attention particulière sera accordée à l'ossature même d'un institut national de la statistique, donc à la salle des machines, à la salle informatique, aux bureaux des ingénieurs. Tous doivent être bien installés pour un travail qui épouse aussi bien les performances voulues par la volonté politique que les attentes de usagers ».*

Henriet Mouandinga

Secteur foncier

L'AMBASSADEUR DES USA S'IMPRÈGNE DE L'EXEMPLE DU CONGO

Madame Sullivan Stéphanie, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats Unis d'Amérique (USA) au Congo, a eu une séance de travail avec le ministre des affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala à son cabinet de travail le 13 novembre 2014. La diplomate américaine a déclaré à la fin, qu'elle est venue pour se faire une idée sur le fonctionnement du ministère en charge des questions foncières au Congo, afin de préparer le terrain à l'installation des investisseurs de son pays.

Au cours de cette séance qui a duré plus d'une heure, le ministre congolais en charge des affaires foncières a fourni à son hôte, des explications nécessaires au sujet de la gestion normative du département ministériel qu'il anime. L'état de la législation foncière du Congo, initiée par le Président de la République Denis Sassou N'Guesso depuis 2004, a été le principal sujet évoqué à cette occasion entre les deux hommes d'Etat.

« Au nombre des préoccupations soulevées par madame Sullivan, celle ci a fait savoir que nombreux sont les Américains qui désirent investir au Congo, mais au niveau du foncier, les choses devraient leur être facilitées, pour leur permettre de rejoindre ceux qui sont déjà opérationnels sur le terrain », a déclaré à son tour, le ministre Pierre Mabiala.

Le ministre Pierre Mabiala et *Madame Sullivan Stéphanie*

Ce dernier a en outre rassuré son visiteur, sur l'existence des conditions permissives pour mener à bien leurs affaires sur l'étendue du territoire national, notamment le climat de paix. Il lui a par ailleurs fait la promesse, de mettre à la disposition de ses concitoyens des espaces de terres, pour entreprendre diverses activités économiques.

D.M.

Journal Le Patriote - Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé Brazzaville

- Page entière .(noir et blanc).....	150 000 F CFA
....(Couleur).....	200 000 F CFA
- 1/2 page ....(noir et blanc)...	75 000 F CFA
.....(Couleur).....	100 000 F CFA
1/4 page	45 000 F CFA
- 1/8 page	12 000 F CFA

N.B. : Ces tarifs sont doublés à la dernière page

UN PLAN D'URGENCE ET UN CONTRAT DE CONFIANCE POUR RELANCER L'ENTREPRISE

L'Etat devra mobiliser 3,5 milliards de francs Cfa pour redynamiser la Société nationale de distribution d'eau (Snde). La relance de cette société se fera à travers un plan d'urgence qui s'appuiera sur la remobilisation générale et le contrat de confiance entre la direction et le personnel.

L'état des lieux dressé au lendemain de la nomination de Louis Patrice N'Gagnon en qualité de directeur général de la Société nationale de distribution d'eau n'est pas luisant. Seule entreprise en charge de la production, du traitement, du transport et de la distribution d'eau potable, la Snde est confrontée à la faiblesse du taux de couverture, l'absence d'un fichier de la clientèle fiable, l'inadéquation entre le volume d'eau produite et le volume d'eau vendue, la faible productivité du personnel et des fuites sur le réseau. *« Les installations sont vétustes et les tuyaux cèdent sous le poids de l'âge. Outre l'infiltration des eaux souillées dans les tuyaux, les fuites font perdre à la société plus de la moitié de sa production, tandis que les produits chimiques avalent une grande partie des fonds ».*

A cela s'ajoutent les problèmes liés à la maîtrise et à la rationalisation de la tarification, les difficultés du recouvrement des factures mises à la disposition des administrations publiques, les tensions de trésorerie, le vieillissement du personnel et le recrutement des 302 tâcherons dont certains travaillent depuis presque vingt ans.

En attendant le réseau Snde, les citoyens s'approvisionnent aux forages

Etabli sur cinq ans, soit de 2011 à 2015, le plan d'urgence en cours préconise des solutions adaptées aux maux qui minent la Snde, par la mise en œuvre d'un programme d'investissement axé sur la réhabilitation et l'extension des réseaux, l'assainissement des finances, la poursuite et la consolidation des réformes. Il inclut la définition et l'établissement des conditions d'une gestion rationnelle par la mise en œuvre d'une délégation de service public de l'eau. Ce redressement s'est accéléré grâce aux contrats de service entre la Snde et Veolia et entre l'Etat et la Snde. Dans la reconquête de son identité, la Snde prévoit en priorité, l'achat des pièces de rechange pour les usines, des véhicules de liaison et l'achat des produits chimiques.

La résolution des problèmes sociaux stimulera également cette renaissance. En 100 jours de fonctions, Louis Patrice N'Gagnon a pu constater que l'entreprise traine 302 tâcherons dont certains ont près de deux décennies d'activités sous ce statut précaire, que 47 ans après sa création, la Snde a déjà connu 12 directeurs généraux et que l'actuel arrive dans une conjoncture très difficile. La snde dispose de 1.337 agents, *« soit un ratio métier pour gérer les abonnés de 12/1000 au lieu de 03 à 04/1000 recommandés. Le ratio de fonctionnement chiffre d'affaires sur les charges fixes oscille entre 60 à70% au lieu de 20 à 30 sur les seuils applicables ».*

Par ailleurs, de nombreux maux relèvent du mauvais comportement des agents. *« Ceux qui créent des branchements pirates et empochent les sommes payées pendant qu'ils sont rémunérés par la Snde, les recouvreurs qui se vautrent dans les bureaux et attendent la paie au lieu d'aller sur le terrain, ceux qui utilisent les dotations de services à des fins privées, ceux qui empochent les frais des factures payés par les abonnés, ceux qui restent à Brazzaville malgré leur affection dans une agence à l'intérieur ».*

La conjoncture financière nationale n'est certes pas propice, mais la Snde est prête à relever les défis. Le contrat de performance Etat-Snde et la coopération technique Snde-Veolia l'attestent. Autant la remobilisation autour du travail et le contrat entre le personnel et le directeur permettra d'atteindre les objectifs prioritaires, estime Louis Patrice N'Gagnon qui se dit soumis à l'obligation des résultats à la tête d'une administration dont la moindre faille est sentie immédiatement par l'opinion.

Ernest Otsouanga

Port de Pointe-Noire

DES CIGARETTES CONTREFAITES SAISIES PAR LA DOUANE

La douane congolaise a réalisé le 04 novembre dernier, une importante opération de saisie sur une marchandise prohibée. Il s'agit de trois cent cartons de cigarettes de fabrication chinoise, qui ont fait l'objet d'une fausse déclaration par l'importateur.

Ouverture du conteneur par les douaniers

Dès l'embarquement le 23 juin 2014, à Macao via Hong-Kong (Chine), de ce produit non reconnu par le logiciel de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), le service des fraudes de cette organisation a adressé une fiche d'alerte, au bureau régional de liaison chargé du renseignement pour l'Afrique centrale et les grands lacs. A son tour, ce bureau a informé le Congo, à travers son point focal national, Gomez Tséké. C'est sur la base de ces renseignements, que la direction de la surveillance douanière située au niveau du Port de Pointe-Noire, s'est préparée à prendre la main dans le sac, le propriétaire fraudeur.

Selon l'OMD, les marques de cigarettes dénommées Huanghelou, Hongjinlong, Red Golden Dragon (RGD), ne répondent pas aux normes reconnues au niveau international en matière de cigarettes. Le propriétaire a acheté cent cartons pour chacune de ces marques et les a placés dans le container de vingt pieds, sous le numéro MRKU 9949455 pesant 3.000Kg, qui a quitté Macao le 20 juin 2014, à destination de Pointe-Noire.

Conscient de ce que sa marchandise était prohibée, le propriétaire dont l'identité n'a pas été révélée, a plutôt déclaré en douane, des filtres de cigarettes. Ce dernier s'est rendu coupable, non pas seulement de la fausse déclaration des marchandises, mais aussi celle des valeurs, le 28 août 2014. Le coût déclaré est de 6.150.490 FCFA, pour une valeur imposable de 1.531.555 de FCFA, alors que la valeur réelle de cette marchandise dépasse les 45 millions de FCFA. Les frais de douane seraient donc plus élevés.

Lorsque le bateau a accosté à Pointe Noire, le déclarant en douane qui, à en croire le colonel de douane Zéphirin Iloki, chef de la cellule de communication, s'est contenté des fausses factures mises à sa disposition par le propriétaire, a normalement effectué la procédure de déclaration, jusqu'à payer tous les droits. Pendant qu'on l'attendait pour retirer sa marchandise, celui-ci ne s'est jamais présenté. C'est ainsi que les services habilités des douanes ont procédé au dépotage de ce container, en présence du déclarant en douane et des délégués de la SIAT, fabriquant et importateur agréé des cigarettes au Congo, activité soumise à une tarification particulière à l'importation, en raison du caractère nocif de ce produit pour la santé.

Des échantillons des cigarettes prohibées au Congo

Ce coup de filet de la douane a évité à la SIAT une concurrence déloyale, quand on sait que ce produit de qualité douteuse serait vendu à un vil prix, compte tenu de son prix de revient, au détriment de la santé des congolais. C'est une opération qui mérite des éloges, tout comme le partenariat entre la douane congolaise et l'OMD. On ne peut passer sous silence l'attitude irresponsable de certains douaniers, qui s'illustrent par la complicité avec des importateurs véreux. Ce qui est vrai, c'est qu'après avoir été averti que celui qu'on croyait prendre s'est résigné.

Il reste à savoir si une telle opération serait possible, sans l'implication de l'OMD. Il n'y a pas de doute à cela. Le propriétaire de la marchandise indésirable ignorait peut être que tous les containers passent par le scannage au niveau du port de Pointe-Noire. L'opération permet régulièrement, à la douane congolaise, de découvrir de nombreux cas de fraude. A chacun de tirer des leçons de cette mésaventure.

Dominique Maléla

A QUAND LE BITUMAGE DU TRONÇON MANIANGA/MAKABANDILOU ?

Les travaux d'élargissement de la RN2 sur l'axe Makabandilou/Kintélé réjouissent plus d'un usager de cette route. Il s'agit de permettre la fluidité du trafic dans cette zone à l'approche du cinquantenaire des Premiers Jeux Africains à Brazzaville en août 2015. Mais une interrogation subsiste sur la jonction entre les villages Manianga et Makabandilou. Après les travaux de terrassement, les vrais problèmes demeurent : engorgement de la RN2 et de son annexe, impraticabilité de la voie dite de Ragec après chaque pluie, dégradation des voies secondaires de Makabandilou, sollicitées par divers engins qui s'y infiltrent pour éviter les embouteillages qui se forment au croisement de la RN2 et dudit tronçon.

Habituellement, la sortie de Makabandilou vers l'académie militaire Marien Ngouabi pour tout conducteur ne posait aucun problème. Aujourd'hui, la donne a changé. Au croisement de la RN2 et du tronçon conduisant vers l'usine Ragec, un goulot d'étranglement se forme. Les risques d'accidents sont d'autant plus grands qu'il s'agit d'un carrefour situé sur une descente. L'équation se complique avec l'absence des panneaux de signalisation et l'affluence de gros camions en provenance du village Manianga où s'opèrent une activité de grande envergure relative à la construction du stade olympique destiné à accueillir les festivités commémoratives du cinquantenaire des Premiers Jeux Africains.

A ce carrefour, le déferlement d'engins lourds génère une poussière jaunâtre qui perturbe la vue des conducteurs. Il se pose aussi à cet endroit névralgique un problème de priorité. En principe, les engins qui roulent sur la RN2 sont prioritaires. Mais, les gros bahuts en provenance de Manianga ne la leur accordent pas. Ils déboulent sur la RN2 comme des pachydermes pris en chasse. Seule la prudence guide les conducteurs en provenance de Djiri ou de Brazzaville qui doivent s'armer de patience. La pilule devient très amère lorsque survient au même carrefour un cortège funèbre parti de Brazzaville et qui veut rapidement rallier les cimetières installés au nord de la capitale en empruntant la deuxième sortie de la RN2. C'est le désordre qui s'installe. Dans une épaisse couche de poussière, chaque conducteur devient un Schumacher en miniature. Les engins se frottent les uns aux autres. Des cameramen qui dégringolent des carrosseries et roulent dans la poussière…

Si le corbillard et ses poursuivants usent de leurs prérogatives pour forcer le passage, les autres véhicules prennent alors les routes adjacentes à la RN2 pour rallier l'usine Ragec ou le village Makabandilou. Les passages en force et les coups de pelle pour dégager les engins enlisés dans le sable concourent dangereusement à la dégradation des ruelles de ce village exposé aux érosions pluvines. Les risques d'accidents sont aussi nombreux pour les populations obligées de réaliser des sauts acrobatiques pour éviter de heurter des mécaniques enragées qui font une irruption soudaine dans un périmètre habituellement calme.

Et pourtant, un travail de terrassement du tronçon a déjà été réalisé. Il donne à ce raccourci entre la RN2 et son annexe une largeur acceptable qui pourrait permettre un désengorgement souhaité des deux voies. Il suffirait tout simplement de parachever le travail par un bitumage qui donnerait du relief à cette zone prête à accueillir un grand évènement dans dix mois. Il s'agira surtout d'ériger au croisement de la RN2 et de la bretelle Manianga/Makabandilou un vaste carrefour à voies multiples susceptible de permettre la fluidité du trafic. L'ébauche déjà réalisée à Manianga laisse les usagers interrogateurs, car si ce qu'il convient d'appeler communément rond point a été fait selon les règles de l'art, le petit tronçon de route entre le carrefour de la gendarmerie et l'usine d'eau de Djiri surprend par son étroitesse.

Dieudonné Békas

Humeur

DJIRI ENTRE POLLUTION, EMPLOI ET SANTÉ

« ***Y** 'aurait-il des pollutions négligeables ? »,* tel était le titre de notre « humeur » paru dans le numéro 300 du 6 octobre 2014. Humeur à valeur d'interpellation publique. Dans celle-ci, le journal Le Patriote évoquait l'état de pollution avérée, engendrée par l'usine de fabrication du fer à béton construite au village Djiri. Cette situation très préjudiciable à la santé humaine et à l'environnement nécessite une solution urgente. Elle contribue dangereusement au réchauffement de notre machine ronde. Le village Djiri cité comme l'exemple d'une pollution rampante commence à inquiéter plus d'un observateur. Chaque jour, des fumées noires produites par la fonderie qui s'y trouve, inondent le village et ses environs. Inquiétées, les populations s'interrogent.

Une autre question taraude les esprits : les études réalisées avant l'installation de l'usine avaient-elles pris en compte sa proximité avec les zones d'habitation ? Alors que celle-ci semble avoir atteint sa vitesse de croisière, ce sont les effets induits de l'exploitation industrielle qui dénaturent sa vocation initiale. Certes, le fer à béton abonde dans les quincailleries, mais, plus l'usine en produit, plus, la quantité de gaz toxique inhalé par les populations augmente.

La fonderie se trouve sur la RN2. Plusieurs maisons d'habitation forment sa ceinture naturelle. A équidistance de l'usine, une université et un grand stade olympique sont en construction, tandis qu'existent déjà dans les parages une école de football, une unité de fabrication de solutés pour perfusion, des hôtels et d'innombrables lieux de loisirs. Ces sites attirent plusieurs Brazzavillois pour des raisons diverses, mais le dénominateur commun des désirs de chacun gravite autour du caractère pittoresque des lieux, la quiétude et la recherche d'air pur susceptible d'oxygéner le corps. On signale aussi la présence non loin de la fonderie, chaque semaine, de nombreux croyants qui se rendent en pèlerinage au Mont dit Cardinal Biayenda pour des prières. Or, les fumées polluantes engendrées par l'activité industrielle remettent en cause toutes ces images alléchantes.

Curieusement, notre interpellation qui avait valeur d'alerte générale semble avoir été un coup d'épée dans l'eau. Aucune réaction n'a été enregistrée dans notre rédaction. Les populations de Djiri se contentent de bouder et les services spécialisés font la fine bouche, alors que de sources concordantes, la colère dans le village monte comme une poussée de fièvre. Le chef du village, déjà interpellé par ses concitoyens sur la question reste muet comme une carpe de la rivière Djiri.

A vrai dire, l'unité industrielle installée au village, s'illustre à présent comme un vrai paradoxe. D'une part, elle apporte une solution partielle au lancinant problème du chômage, d'autre part, elle met à la disposition du public, un matériau de construction dont la rareté et le prix élevé donnaient parfois des insomnies aux citoyens désireux de bâtir une maison : le fer à béton. Paradoxalement, l'activité exercée pour sa fabrication engendre des fumées qui poseront à terme un grave problème de santé publique dans cette zone. Les populations souhaitent qu'il soit trouvé une solution à ce problème. Kintélé, Manianga, Makabandilu et Bilolo situés à quelques encablures de la fonderie, sont menacés. Il faut trouver un juste milieu entre promouvoir la fabrication du fer à béton et garantir la santé pour tous.

Mwana Mboyo

Corniche de Brazzaville

LE MODULE CASE DE GAULLE-PONT DU DJOUÉ EN CHANTIER

Long de 5,2 km, le tronçon Case de Gaulle-pont du Djoué de la corniche de Brazzaville sera construit en 35 mois par la société Razel-Bec, sous le contrôle d'Egis international. Le contrat d'exécution des travaux signé entre l'entreprise adjudicataire et le Congo inclut des aménagements divers et le bitumage de 5 voiries supplémentaires à Bacongo et Makélékélé.

La construction de la corniche de Brazzaville est un projet qui remonte à 1970 et dont le premier lot a été aménagé en bitumé dix ans après entre l'actuel ministère de la défense et le centre nautique. Elle se poursuit actuellement avec la réalisation d'un viaduc et d'une voie à deux sens entre le ministère de la défense et la résidence de l'ambassadeur de France au Congo, dite case de Gaulle. Le troisième module, long d'une demi dizaine de kilomètres, va de la case de Gaulle au pont du Djoué, en passant par les quartiers Bacongo et Makélélélé.

De l'accord y relatif signé par le ministre de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux et le directeur de l'agence Razel Bec Congo, il ressort que les travaux se réalisent en cinq lots. Plus grande décharge d'ordures à ciel ouvert à Brazzaville, le tracé du module Case de Gaulle-pont du Djoué, le chantier démarre par le traitement des déchets en bordure du fleuve Congo ainsi que le long des voiries et du collecteur de Makélékélé. Ces déchets seront évacués au village Makana II. 8 aires de transit des ordures ménagères sont construites dans les arrondissements I et II, pour accueillir le flux continu des décharges avant leur évacuation par les services de la mairie pour stopper définitivement le dépôt des déchets sur les zones en travaux.

Le viaduc passera derrière la résidence de l'ambassadeur de France

La route de la corniche est un axe rapide de deux voies séparées par un terre-plein central, identiques à celles du tronçon centre nautique case de Gaulle qui sera accompagné des aménagements paysagers. Les espaces à vocation de maraichages seront conservés, selon le directeur technique des grands travaux, Oscar Otoka. *« 5 voiries de Makélékélé et Bacongo, directement connectées à la corniche à l'instar des avenues Kouka Batékés, Charles De Gaulle ou Edouard Renard seront aménagées et bitumées ».*

L'une des phases décisives du chantier sera la construction d'un viaduc permettant le franchissement de la ravine de Makélékélé par la route de la corniche. Enfin, un appui est prévu aux maraîchers. L'emprise s'exercera sur 11 des 40 hectares qui jalonnent les bords du fleuve Congo, représentant 25% de la surface du maraîchage. Les 400 maraîchers seront accompagnés. Des compensations justes et équitables sont prévues dans le cadre d'un plan d'appui en deux phases.

L'ensemble des travaux évalué à près de 46 milliards de francs Cfa, sera financé par l'Agence française de développement à travers le Fonds pour le désendettement et le désenclavement. Le directeur de cette institution de coopération financière précise qu'une avance est en passe d'être mise à la disposition de l'entrepreneur. *« C'est un contrat qui signe le retour sur des financements avec des volumes considérables pour le Congo. Il symbolise le retour des investissements sur un financement français au Congo. Les financements sont disponibles et les premières avances seront délivrées en fin d'année ».*

C'est un grand projet qui fluidifiera la circulation dans les quartiers sud de Brazzaville et réconciliera les citoyens avec leur fleuve, indique le ministre Jean Jacques Bouya. *« Ce projet prolonge celui du viaduc en construction entre le ministère de la défense et la Case De Gaulle qui est donc prolongé vers le pont du Djoué. Vers la partie nord, se construit un ouvrage de même type de Keba na virage vers Kintélé».*

H. M.

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLEPROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)Financement IDA- Crédit n°5121-CG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/MEFDD-CAB/PFDE/AON/T/2014

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet « Forêt et Diversification Economique (PFDE) et entend affecter une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux de réhabilitation des bâtiments de quatre Directions Départementales de l'Economie Forestière.

2. L'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la réalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments de quatre (4) Directions Départementales répartis en lots comme suit :

Lot 1 : Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Direction Départementale de la **Sangha.**

Lot 2 : Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Direction Départementale de la **Cuvette.**

Lot 3 : Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Direction Départementale du **Niari.**

Lot 4 : Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Direction Départementale de **Pointe Noire.**

Un soumissionnaire pourra être attributaire de deux lots au plus. Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de **l'unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique, Tel : 068170633/056169574 ;**
E-mail : pfdecongo2011@yahoo.com et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables.

5. Les spécifications de qualification comprennent:

a) Avoir effectué, au cours des cinq (05) dernières années, les travaux de construction de bâtiment d'un montant financier annuel moyen correspondant au moins au montant de l'offre proposée ;

b) Avoir, au cours des cinq (05) dernières années, exécuté en tant qu'entreprise principale de construction au moins trois (03) ouvrages de même nature et complexité. Pour être admis, ces travaux doivent être terminés au moins pour 70% avec des attestations délivrées par les maîtres d'ouvrages concernés.

c) Présenter des propositions d'acquisition (en propriété, en bail, en location, etc.) en temps opportun des équipements essentiels suivants : (01) camion benne ; (01) véhicule de liaison et (01) compacteur manuel.

d) Offrir :
- un Directeur des travaux (Ingénieur Génie Civil) avec au moins cinq ans d'expérience dans la conduite des travaux de bâtiments dont 3 ans au minimum comme Directeur des travaux ;
- un conducteur des travaux (Technicien de génie civil de niveau BTS au minimum) ayant occupé le poste sur au moins trois chantiers similaires de bâtiments.
Les CV et les copies de diplômes certifiés seront joints à la soumission.

7. Le Dossier d'appel d'offres complet **en français** peut être acheté par les soumissionnaires intéressés par demande écrite à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100.000) FCFA**. Le paiement sera effectué en espèces.

8. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous **avant le 22 Décembre 2014 à 14 heures,** heure de Brazzaville. Les dépôts électroniques **ne seront pas admis**. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous **le 22 Décembre 2014 à partir de 14 heures 30 minutes.**

9. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une **Garantie de Soumission** pour un montant de **deux millions (2.000.000) FCFA par lot** ou un montant équivalent dans une devise librement convertible.

3. L'adresse mentionnée ci-dessus est :
Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE)
Quartier OCH, case J-142/V Moungali III-SOPROGI,
BP 14 564, Brazzaville, Email : pfdecongo2011@yahoo.com;
Tél :068170633/056169574 République du Congo.

Brazzaville le 13 Novembre 2014

Le Coordonnateur du PFDE

Jacques OSSISSOU

Obsèques d'Emmanuel Bété-Siba

LA NATION REND HOMMAGE À L'ILLUSTRE DISPARU

Décédé le 26 octobre 2014 au CHU de Brazzaville, des suites d'un arrêt cardiaque, le député Emmanuel Bété-Siba, élu de la 2ème circonscription électorale de Mindouli, a été inhumé le 11 novembre dernier au Mausolée Marien Ngouabi, à Brazzaville. La cérémonie d'hommage solennel de la nation à l'illustre disparu s'est déroulée sous le patronage du président de la République Denis Sassou N'Guesso et son épouse, en présence de toute la classe politique et de nombreuses personnalités. Le fils Bété-Siba, 30 ans révolus fauché à la fleur de l'âge, électrocuté alors qu'il s'affairait à préparer les commodités d'usage pour l'éclairage de la veillée de son père a évidemment bénéficié de l'aura de son père. La mort, notre compagne de tous les jours a fini par arracher à la vie, un homme dont le président de la majorité présidentielle a salué la mémoire au cours de l'oraison funèbre.

Qui était Emmanuel Bété-Siba ?

Fils de Siba Pierre et de Lemba Jeanne, Emmanuel Bété-Siba est né le 8 septembre 1943 à Louhanga, une localité du district de Mindouli, département du Pool.

Il commence ses études primaires sur place avant de les poursuivre à l'école Saint-François à Pointe-Noire, où il obtiendra son certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE).

Le collège Victor Augagneur va alors l'accueillir pour ses études secondaires. Désireux de servir très tôt son pays, le jeune Emmanuel Bété-Siba va interrompre ses études secondaires pour embrasser la carrière d'enseignant. Au terme de sa formation d'instituteur adjoint dans les années 1970, il est affecté à l'école primaire de Loudima, dans la Bouenza. Les années suivantes, il est nommé directeur de l'école A de Nkayi, aujourd'hui école Drapeau rouge. Courant cette période, Emmanuel Bété-Siba adhère au Parti congolais du travail (PCT). Très vite, il se fait distinguer par son militantisme et est nommé en 1973 secrétaire général de la mairie de Nkayi, à l'époque Jacob.

Faisant montre d'un sens élevé de responsabilité et de dévouement, il n'occupera cette fonction que pendant une année puisqu'en 1974, il est nommé maire de la ville de Nkayi, poste qu'il occupera durant dix ans, jusqu'en 1984.

Homme à la quête du savoir, Emmanuel Bété-Siba mettra à profit son passage à la tête de la mairie de Nkayi pour parfaire ses connaissances dans le domaine de l'administration publique. C'est ainsi qu'il va approfondir ses études supérieures tour à tour en ex-RDA et à l'Ile Maurice.

De 1984 à 1990, il assure les fonctions de chef de district de Mouyondzi, toujours dans la Bouenza, département dans lequel il a montré ses qualités d'administrateur aguerri et de dirigeant politique émérite. Cacique parmi les caciques du Parti congolais du travail comme il aimait le dire, Gardien du temple, l'illustre disparu a servi sa formation politique sans désemparer toute sa vie durant.

En 1991, il est nommé président du comité du Parti congolais du travail dans le département de la Bouenza.

A la fin des événements socio-politiques que le Congo a connus de 1997 à 1998, il intègre le cabinet du chef de l'Etat en 2000, en qualité de conseiller politique. En 2007, il est élu député dans la deuxième circonscription de Mindouli et se voit confier par ses collègues députés la présidence de la commission affaires juridiques et administratives. Réélu député dans la même circonscription en 2012, il assume jusqu'à ses derniers jours les fonctions de président de la commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale.

Pendant les récentes élections locales, scrutin du 28 septembre 2014, il est élu conseiller, toujours dans la même circonscription. C'est lui, en sa qualité de doyen d'âge, qui dirige les travaux de mise en place, le 23 octobre 2014 à Kinkala, du Bureau exécutif du conseil départemental du Pool.

Elu de Mindouli II depuis 2007, Emmanuel Bété-Siba a été très proche de ses mandants. Ses actions sociales au profit de ceux-ci sont nombreuses. Il est vrai que par l'humilité qui l'a caractérisé tout au long de sa vie, il ne voulait pas qu'on en fasse grand écho. Mais pour sa mémoire, le devoir oblige qu'on énumère quelques-unes de ses réalisations :

• Construction de l'école primaire de Kimouanda, du pont sur la rivière Manionsi mis en service depuis 2008, de l'église catholique de Manfoulou et du marché de Moualou ;

• Réhabilitation de l'ancien bâtiment du centre de santé intégré de Moulandou et des logements des enseignants de l'école primaire Lounga--Mbahou à Ngongo ;

• Installation de quatre postes de santé dans quatre zones de sa circonscription avec une prise en charge mensuelle des infirmiers, etc. La liste est loin d'être exhaustive.

Le député Emmanuel Bété-Siba qui nous quitte est père d'une grande famille.❐

« Entre le bon sens et l'alternance absolue »

LA DÉMOCRATIE OCCIDENTALE À L'ÉPREUVE DE LA SAGESSE AFRICAINE

Les équilibres sociopolitiques et économiques de l'Afrique doivent être préservés pour booster l'émergence du continent et pérenniser sa sécurité. La thérapeutique à l'africaine proposée par Michel Innocent Peya dans son livre *« Entre le bon sens et l'alternance absolue »,* mobilise des foules en Afrique, en Europe et en Amérique où il enchaîne des conférences pour la conquête de l'opinion.

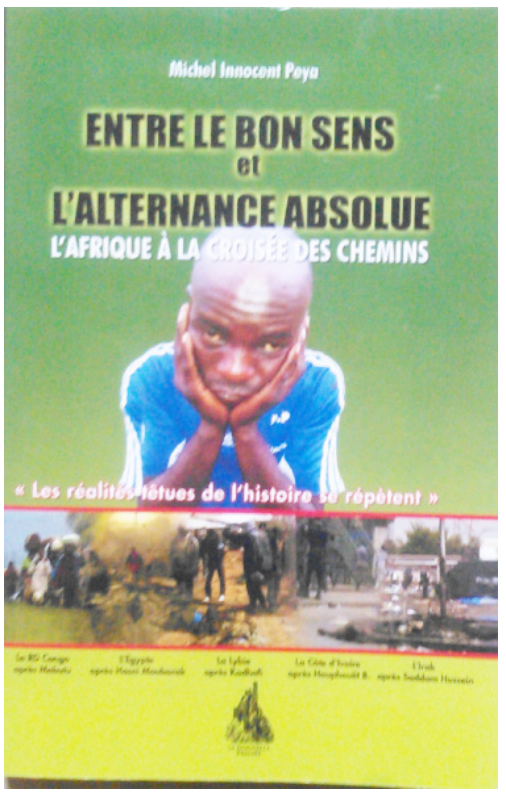

Après la décennie de pluralisme politique post indépendance, trente ans de monopartisme et l'expérience chaotique de la démocratie des années 90 marquée par des guerres civiles, l'Afrique est une fois de plus à la croisée des chemins. La stabilité politique, sociale et économique de ces dernières années pourra être remise en cause. En exhumant le passé et en appréciant le présent, l'essayiste congolais Michel Innocent Peya propose des pistes inspirées par la sagesse propre au continent, rectifie certains principes fondamentaux de la gouvernance politique imitée de l'Occident, en l'enrichissant et en y injectant *« une dose d'africanité »,* conciliant la soif de l'alternance politique à tout prix au bon sens pratique.

A la conquête de l'opinion

La campagne de vulgarisation du premier livre de Michel Innocent Peya, *« Entre le bon sens et l'alternance absolue, l'Afrique à la croisée des chemins »* se poursuit. La présentation dans dix pays d'Europe, d'Amérique et d'Afrique révèle la richesse de son contenu. Hormis la France, *« Entre le bon sens et l'alternance absolue, l'Afrique à la croisée des chemins »* s'invite aussi dans l'ère du temps dans d'autres Etats européens, aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada. La vulgarisation de cet ouvrage dont la publication coïncide avec une période politique faite de soucis sur l'avenir d'une vingtaine d'Etats africains a démarré sur le continent, notamment au Rwanda, au Burkina Faso, en République Démocratique du Congo et au Burundi. L'auteur s'est rendu en Europe, *« assimilée à tort ou à raison comme le continent à l'origine du bonheur et des malheurs de l'Afrique ».* Après Paris où le Parti socialiste lui a cédé la tribune de ses universités, Michel Innocent Peya s'est rendu à Amiens, à Lille et à la prestigieuse université de la Sorbonne. A Bruxelles en Belgique et à Berlin en Allemagne, comme au Canada, l'œuvre marque les esprits et des présentations supplémentaires sont sollicitées. Aux Etats-Unis d'Amérique, une édition en anglais est sollicitée.

La prise de conscience de la réalité, la révisitation du passé et la réorientation de l'avenir permettront aux Africains de tenir. *« Un peuple qui s'ignore est en crise d'identité et se fait dévorer par d'autres mondes ».* Les savants, les intellectuels et les sages africains sont appelés à jouer leur rôle de moteur dans le changement de cap. En Afrique, comme en Amérique et en Europe, Michel Innocent Peya ne cesse de rappeler qu'il est possible que l'Afrique sorte du carcan apocalyptique dans lequel elle se consume sous les flammes de la mondialisation. *« Il faut redonner corps au Corps-Afrique et chairs à ses valeurs traditionnelles ».*

Des hommes d'Etat face à une opposition réactionnaire

Michel Innocent Peya démontre que l'Afrique n'a pas besoin de la démocratie occidentale pour se développer parce qu'avant l'arrivée des colons, l'Afrique était un carrefour culturel, économique et politique. *« La Nubie, actuelle Ethiopie, était un grand empire. Les pays de la région des Grands lacs furent des grandes sociétés flamboyantes. Le Congo était en avance de plusieurs siècles sur l'Europe avant l'intrusion des Portugais au 15ème siècle ».* Le développement du continent passe par la politique des hommes d'Etat charismatiques et visionnaires, conscients des enjeux de leurs Etats et de leurs sociétés.
Il faut l'éloge de la *« dictature de l'urgence et de l'action salutaire »,* une application forte de certaines méthodes pour parvenir aux résultats probants dans l'espace et dans le temps. Qualifiée de dictature par un peuple habitué à un autre style de vie, cette stratégie a été celle de Margaret Thatcher en Angleterre, Gerhard Schröder en Allemagne, Charles de Gaulle en France, Gerry Rawlings au Ghana, Mao Tsé-toung en Chine, Hugo Chavez au Vénézuela, Fidel Castro à Cuba, Mouammar Kadhafi en Libye. Pierre Nkurunziza l'a utilisée pour sortir le Burundi de l'impasse. Denis Sassou N'Guesso a usé de ces méthodes pour reconstruire après la guerre civile L'auteur établit qu'en Afrique, l'opposition est un club de personnalités politiques, de ministres en l'occurrence, ayant été boutés du gouvernement, ou des ex-proches collaborateurs des chefs d'Etat ayant perdu le pouvoir. *« C'est une opposition réactionnaire, qu'une opposition constructive. Or, l'Afrique a besoin d'une opposition constructive, capable de proposer des chemins alternatifs et non des réactionnaires ayant perdu tout privilège ».*
L'accueil particulier réservé à l'ouvrage dans le monde, mu par son harmonie avec l'actualité, fait du premier coup d'essai de Michel Innocent Peya un coup de maître.

Marlène Samba

Sites historiques

CONSTRUCTION PROCHAINE DU MUSÉE MODERNE MÂ LOANGO À DIOSSO

Les ministres de la culture et des arts, des hydrocarbures et le Groupe Total E&P ont procédé la semaine dernière à Brazzaville, à la signature d'un protocole d'accord pour la construtions du Musée Mâ Loango à Diosso dans le département du Kouilou.

La construction de ce musée moderne dont la date du début des travaux n'a pas été annoncée et le coût des travaux non révélé, va permettre au personnel de cette structure de collecter, de conserver et de gérer les œuvres de ce patrimoine culturel. Le document a été paraphé en trois temps, par le ministre de la culture et des arts, M. Jean Claude Gakosso et le directeur général du Groupe Total E&P Congo, M. Pierre Jessua ; le ministre des hydrocarbures, M. André Raphaël Loemba et le DG du Groupe Total E&P et enfin par les deux ministres.
Au cours de cette cérémonie, le ministre Jean Claude Gakosso a remercié le Groupe Total E&P et son collègue des hydrocarbures pour la fibre culturelle. Il a annoncé à cette occasion, la construction prochaine par le gouvernement sur le site de la baie de Loango, de la cité culturelle de l'Histoire. M. Pierre Jessua a, pour sa part, rappelé que le Groupe Total E&P n'est pas à sa première action dans ce département. En 2008, ce groupe a construit le Centre Culturel Jean Baptiste Tati-Loutard à Pointe-Noire.
Rappelons que le Musée Mâ Loango a été construit de 1931 à 1975 sous le règne du roi Moe Poaty III (1931 1975) grâce à l'impulsion du commissaire du gouvernement de l'époque, M. Ngouonimba-Nczari.

Gulit Ngou

NUMÉROS UTILES

– **Commissariat Central de police Kibéliba** :	06.895-53-02 06.979-22-20
– **Compagnie d'intervention de la police :**	06.662-23-28
– – **Sapeurs Pompiers**	05.516-89-89 ou le 118
– **Commissariat de police de Poto-Poto Mbochis**	06.895-53-02 06 852 08 91
– **Parquet de Pointe-Noire** :	01.212-13-13
– **Radio Congo**	05.582-32-73
– **Pompes Funèbres Municipales**	06.662-53-00
(Pour le ramassage des corps en dépôt)	05.565-58-65
– **Commissariat de Police (Sibiti)** :	06.870-84-15
- Gare Cfco Brazzaville	05.513-81-72

Coupe d'Afrique des Nations

LA CAF N'A-T-ELLE PAS RATÉ LE COCHE ?

Tout est désormais clair et limpide comme l'eau de source. La 30ème édition de la coupe d'Afrique des nations n'aura pas lieu au Maroc mais plutôt en Guinée Equatoriale. Mais que d'agitation, d'atermoiements, de tergiversations et de palabres. Finalement, le Maroc est désormais exclu momentanément de l'épreuve la plus prestigieuse du football dans le continent pendant un bon moment. Ses clubs aussi vont devoir garder le banc.

En juin de l'année prochaine la confédération africaine de football va célébrer le 59è anniversaire de sa naissance. C'était, peut-être, une aubaine pour fêter pleinement en y associant l'organisation de la 30ème coupe d'Afrique des nations de l'histoire. Question de rendre un hommage pleinement mérité à trois hommes à savoir Abdelaziz Abdallah Salem, un agronome égyptien, Abdelhalim Mohamed, un médecin soudanais et Ato Ydneckatchew Tessema, un haut fonctionnaire éthiopien. Délégués de leurs pays respectifs au congrès de la fédération internationale de football (Fifa) tenu à Lisbonne (Portugal), ces trois hommes ont eu l'idée combien géniale de demander l'application de l'article 8 des statuts. Un article qui stipule « *des associations nationales affiliées à la Fifa, appartenant géographiquement au même continent, peuvent se grouper en confédération que la Fifa reconnaîtra…* ». Les trois pionniers se retrouvèrent alors dans un des salons de l'hôtel Tivoli à Lisbonne pour rédiger les statuts de la confédération africaine de football (CAF) qui fut immédiatement reconnue. Le premier objectif aura été de créer des compétitions officielles. C'est ainsi que dès 1957 a été lancée la coupe d'Afrique des nations qui, elle, aura 58 ans d'âge l'année prochaine.

Certes des années durant la Caf va traîner un terrible boulet nommé Afrique du sud en raison de sa politique d'apartheid mais avec l'abolition de celle-ci tout va entrer dans l'ordre. On se souvient qu'il n'y a pas si longtemps le président de la fédération congolaise de football association, Constant Omari, qui est également membre du comité exécutif de la CAF a laissé entendre que depuis 1957 cette compétition n'a jamais été reportée. Mais il aurait dû préciser que, par le passé, elle avait certes été organisée en janvier-février mais aussi en mars, en mai et également en novembre.
Il y a d'abord eu trois pays participants en 1957 et en 1959, puis quatre en 1962, six en 1963 et en 1965. C'est seulement en 1968 en Ethiopie que la compétition a véritablement pris forme avec huit pays répartis en deux groupes de quatre à Asmara et Addis Abeba. C'est d'ailleurs cette année-là que le Congo signa sa première participation après avoir éliminé le Cameroun et la Tunisie.

Néanmoins, c'est bien plus tard que la CAF se fixera sur la période de janvier-février tout comme elle passera de huit à seize participants à la phase finale. Entre-temps, elle a lancé la coupe d'Afrique des clubs champions en 1965, celle des vainqueurs de coupe désormais disparue en 1976 et la coupe de la CAF bien plus tard en plagiant le modèle européen.

Maroc et CAF dans une palabre difficile à cerner

Concernant la coupe d'Afrique des nations, il n'y avait que très peu de footballeurs africains évoluant en Europe qui étaient concernés par l'événement. Par conséquent, le calendrier de la CAN ne pouvait souffrir d'aucune pression extérieure. La CAF avait le loisir de faire selon son bon vouloir. Mais, au fil du temps, les choses ont considérablement évolué. Plusieurs talents africains ont désormais choisi d'aller faire fortune dans le vieux continent. Ils sont donc censés apporter un plus à leurs équipes nationales respectives qui, pour la plupart, ne comptent que sur ces exilés. Mais avec cette coupe d'Afrique des nations désormais programmée en janvier-février, il n'y a pas mal de grincements et de frottements. Les clubs employeurs ne manquent pas d'exprimer leur mécontentement et, parfois, les joueurs africains payent au prix fort leur patriotisme.
Et pourtant, la confédération africaine de football a déjà réussi à « fuir » la concurrence avec le championnat d'Europe des nations et la coupe du monde en alignant sa plus prestigieuse compétition tous les deux ans des années impaires. Restait juste à régler un petit détail, celui de la période par rapport à la copa América. Et là, facile comme bonjour, les deux confédérations pouvaient bien s'accorder. Aussi s'attendait-on à voir la CAF donner une chance au Maroc en lui donnant la possibilité d'organiser la 30ème coupe d'Afrique des nations au moment du 59ème anniversaire de la structure, c'est-à-dire en juin. Mais c'est plutôt un bras de fer qui en est sorti. Les points de vue, finalement, sont devenus irréconciliables comme s'il y avait quelque chose d'invisible et de secret qui opposait les deux parties.
Car le Maroc, lui aussi, a affiché une attitude difficilement explicable. Le Maroc a bel et bien autorisé la Guinée, durement frappée par l'épidémie à virus ebola, de disputer ses rencontres des éliminatoires de la CAN 2015 en terre marocaine. Le Maroc a maintenu contre vents et marées les liaisons aériennes avec la zone rouge où sévit ebola. Le Maroc n'a pas cru devoir demander à la Fifa le report de la coupe du monde des clubs prévu en décembre prochain. Et pourtant, tout le monde sait, Cristiano Ronaldo et Real Madrid au Maroc, c'est l'Afrique entière qui sera sens dessous-dessus. Mais, paradoxalement, le Maroc choisit de dire Oui à la Fifa, en raison sans doute de recettes garanties, et Non à la CAF pour des raisons autres que celles officiellement évoquées. Ce n'est donc pas à tort que la CAF exclut momentanément le Maroc et son football. Mais quelle différence entre les deux ?

Nathan Tsongou

C'EST FINALEMENT LA GUINÉE EQUATORIALE QUI JOUERA LE « SAPEUR-POMPIER »

C'est bien là, la surprise du chef. Car on pouvait tout imaginer sauf à voir la Guinée Equatoriale voler au secours de la C.A.F. Mais le camerounais Issa Hayatou, président de la C.A.F, a su parfaitement exploiter sa fibre « relations ».

Après un long et pénible jeu de ping-pong entre le Maroc et la Confédération africaine de football la solution a finalement été trouvée. C'est la Guinée Equatoriale qui organisera du 17 janvier au 8 février 2015 la trentième édition de la coupe d'Afrique des nations. Trois ans seulement après avoir partagé l'organisation de la 28è édition avec le Gabon, la Guinée Equatoriale vole cette fois toute seule au secours de la C.A.F. C'est sans aucun doute le fruit des bonnes relations entre le président de la C.A.F, le camerounais Issa Hayatou, et celui de Guinée Equatoriale, Théodoro Obiang Nguema.
La Guinée Equatoriale avait cet avantage de disposer des infrastructures viables après avoir organisé la CAN des dames en 2009 et une bonne partie de la CAN des hommes en 2012. Il n'y a plus que quelques retouches à faire et le ballon pourrait rouler sans le moindre désagrément. Un comité d'organisation sera rapidement mis en place pour que l'on se concentre désormais sur la question. On pourrait éventuellement recourir aux compétences qui ont animé le COCAN 2012 en essayant d'y apporter les corrections par rapport aux faiblesses constatées il y a de cela deux ans. Mais, c'est sûr, la Guinée Equatoriale n'effectue plus un voyage dans l'inconnu.

Une vue du stade BESISTA de Bata (Guinée Équatoriale)

Evidemment, les critiques ne vont pas manquer

Bien sûr, le pari est osé. Réunir les conditions optimales pour un événement d'un tel gigantisme en l'espace d'une soixantaine de jours a tout l'air d'une aventure. Surtout que plein de facteurs plaident en défaveur du nouvel organisateur. Car la Guinée Equatoriale n'a que 28.080 km² de superficie pour une population qui atteint à peine 750.000 habitants. C'est dire qu'on ne peut s'attendre à grand monde dans les stades surtout qu'en 2012 un match s'était déjà déroulé sous les yeux de seulement 237 spectateurs. On craint que la fête tant attendue n'en soit pas une. Surtout que dans ce pays pétrolier, la vie est extrêmement chère. La minute d'une communication téléphonique en direction de l'étranger dépasse largement mille francs CFA sans compter les tarifs élevés pratiqués dans les hôtels et restaurants. Peut-être, la C.A.F va-t-elle devoir négocier pour les journalistes et nombreux touristes qui viendront vivre l'événement.
Car la Guinée Equatoriale, à proprement parler, n'est pas à la portée de toutes les bourses. Mais, quoiqu'il en soit, le football est à jamais un phénomène social de très grandes proportions. Un événement réunissant les seize meilleures équipes du continent ne peut passer comme une lettre à la poste. Il vaut bien quelques sacrifices. Mais peut-être que la CAF ne devrait pas totalement fermer la porte à l'offre du Qatar. Lui qui a promis répondre favorablement à une demande officielle de la C.A.F. Celle-ci pourrait, peut-être, réquisitionner un certain nombre d'hôtels et de restaurants qui seraient obligés de pratiquer des tarifs raisonnables afin que le manque à gagner soit couvert par l'aide venue du Qatar. La même opération pourrait être menée au niveau de la téléphonie mobile pour des communications avec l'étranger. Mais, de toute façon, il y a bel et bien eu présence étrangère en 2012 sans que cela ne soit un obstacle insurmontable. Il y a, peut-être, plus de peur que de mal. L'Afrique du football sera donc bel et bien en Guinée Equatoriale pour célébrer le 58è anniversaire de la CAN. Il sied de signaler que les sites retenus sont Ebebeyin, Mongomo, Bata et Malabo.

Georges Engouma

Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

Le Congo et les coupes africaines des clubs de football

A.C. LÉOPARDS DE DOLISIE, DIABLES-NOIRS, ETOILE DU CONGO ET CARA DE BRAZZAVILLE DANS UN NOUVEAU DÉFI AFRICAIN

Le temps s'écoule et visiblement le championnat national ligue 1 ne va pas démarrer en novembre comme initialement prévu. La fédération congolaise de football ne pourra donc pas adapter son calendrier à celui des instances internationales. Mais, dans l'affaire, ce sont les clubs engagés à la ligue des champions et à la coupe de la CAF à savoir A.C. Léopards de Dolisie, Diables-Noirs, Etoile du Congo et Cara qui sont en grand danger.

Le football congolais n'a pas encore fini de panser ses plaies notamment après la dernière assemblée générale élective combien tumultueuse et mouvementée de la fédération congolaise de football. Elle est restée comme une arête au travers de la gorge de certains alors que les violons sont de plus en plus en désaccord entre le comité national olympique et sportif congolais (CNOSC) et le représentant du gouvernement. De quoi croire que le mouvement sportif congolais est, en ce moment, en pleine décomposition. Car outre la plainte de l'Etoile du Congo au tribunal arbitral du sport (T.A.S), il s'en est suivi une autre des disqualifiés à l'élection à la présidence de la fédération congolaise de football.

Il est évident qu'au moment des verdicts, cela fera forcément désordre dans le mouvement sportif congolais. C'est à croire que le sport congolais souffre de l'absence de dirigeants dignes et suffisamment responsables. Et pourtant, il faut faire avec en tenant compte de ce que le « nerf de la guerre » est à l'origine de tous les maux. Le championnat national ligue 1 a été arrêté pour cause d'argent et il ne peut pas non plus reprendre rapidement par manque d'argent. L'argent, encore et toujours l'argent qui paralyse la vie du football congolais de même qu'il met les équipes représentatives congolaises en situation très délicate. Diables-Noirs, Etoile du Congo et Cara de Brazzaville seront-ils capables des exploits l'an prochain ?

S'il est une équipe qui inspire confiance, c'est bien celle d'AC Léopards de Dolisie qui, malgré tous les problèmes liés à la gestion du football congolais, s'efforce toujours de sortir la tête de l'eau. AC Léopards de Dolisie est la seule équipe qui ait apporté deux places supplémentaires au Congo auprès de la CAF et se bat, depuis, à conserver ce quota. Certes Remi Ayayos Ikounga, le président d'AC Léopards, n'a pas daigné dresser le bilan du reste suffisamment positif de cette année. Mais on est sûr et certain que, dans l'ombre, il est en train de préparer un beau sursaut d'orgueil. Car lui est un homme d'honneur et il reste préoccupé par l'envie de laisser des traces qui resteront à jamais impérissables dans le football congolais.

Ac Léopards de Dolisie

Diables-Noirs de Brazzaville

L'Etoile du Congo de Brazzaville

Club Athélique Renaissance Aiglon de Brazzaville

Certes rien n'est pour l'instant acquis mais rien n'est non plus perdu. Seul problème pour AC Léopards, l'absence de compétition de mise en jambes. Le problème, le plus gros, concerne les trois autres équipes représentatives. Diables-Noirs, l'autre représentant en ligue des champions, semble une équipe plutôt maudite. Elle n'a généralement qu'un tour à franchir. Tout s'arrête presque toujours au deuxième tour y compris face à des adversaires supposés faibles. Tout le monde ou presque en est convaincu et, par conséquent, c'est la résignation qui prédomine. On baigne donc dans la logique de participer juste pour participer. Dommage ! L'Etoile du Congo, elle, revient après plusieurs années d'absence.

Mais avec quelle équipe ? Une équipe qui est sûrement sans expérience. Elle va donc redécouvrir l'Afrique où les batailles sont de plus en plus rudes, de plus en plus impitoyables. Difficile de lui prédire un parcours honorable en coupe de la CAF. Il en est d'ailleurs de même pour le Club Athlétique Renaissance Aiglon (Cara) qui a semblé accuser le coup après son passage en force en coupe du Congo. Il attend dans l'anxiété le verdict qui sera rendu très prochainement par le tribunal arbitral du sport à propos du litige l'opposant à l'Etoile du Congo. C'est dire que les équipes représentatives congolaises ne sont pas tout à fait sereines au moment d'aller à la conquête de l'Afrique. Des communiqués diffusés dans les médias nationaux annoncent la reprise des entraînements et appellent les joueurs qui le désirent à venir postuler en vue de la prochaine campagne africaine.

Des rumeurs les plus folles circulent à propos de certaines stars de l'élite locale. Mais, visiblement, les équipes semblent financièrement limitées du moment où elles sont incapables d'aller puiser à l'étranger. Du moment où, au plan local, il n'y a pratiquement plus de grands talents qui traînent. Voilà pourquoi les espoirs congolais, une nouvelle fois, vont reposer sur AC Léopards de Dolisie.

Nathan Tsongou

Eliminatoires CAN 2015 de football

MESSE DE REQUIEM AU BORD DE L'OCÉAN

Le Congo doit batailler fort, s'il veut aller en Guinée Equatoriale pour renouer avec la fête panafricaine de football. Mais, comme nous le prédisions déjà, il n'a pu se mettre à l'abri samedi dernier at home. Comme en 1992, il a été vaincu par le Nigeria 2 à 0. Buts inscrits par Uche Ukecheku à la 58ème minute et Samuel Aaron à la 90è minute.

Loin d'être visionnaire, le Patriote a cette parfaite lucidité de savoir lire des événements. Le grand malheur est qu'il est presque toujours pris pour un extra-terrestre qui ose douter du soleil. Normal. Ceux qui gèrent ces choses-là ne savent sûrement pas ce qu'ils veulent. Ou encore ils regardent bien l'horizon mais ne savent pas trouver les moyens pour y parvenir. Mais, dans notre livraison précédente, nous avons bel et bien relevé que le Congo, dans ce match contre le Nigeria, n'avait pas pris soin de mettre tous les atouts de son côté. Alors, à quoi bon s'étonner ? On en vient même à rater un penalty, cela ne dit il rien ? Bien sûr, le football n'est qu'un jeu.
Pour parvenir à des résultats probants, il est impératif de travailler conséquemment en faisant fonctionner son inspiration, son intelligence, et sa sagesse tout en y mettant dans le même temps les moyens nécessaires. Il faut bien savoir lire les signes des temps. Mais le Congo, comme d'habitude, vient de laisser l'œuf se casser juste devant la porte. Signe d'impuissance ? Non. Dans les matches décisifs à Pointe-Noire et surtout quand il est mené à la marque, le Congo ne gagne jamais. Il ne réussit jamais à revenir au score.

Les Diables Rouges viennent de laisser l'oeuf se casser juste devant la porte (Photo d'archives)

Opération commando à Ondurman

Ce n'est pas pour autant encore perdu. Mais le Congo n'a plus son destin entre les mains. Car il ne suffit plus seulement de gagner en terre soudanaise. Il faut aussi, hélas, soigner le goal-différence. L'Afrique du sud, qui a déjà validé son ticket, n'a plus un grand effort à fournir. Sauf si elle tient à demeurer élégante jusqu'au bout. Mais ce n'est pas si sûr. Autrement, le Congo est comme condamné à réussir l'impossible exploit au Soudan. Un Soudan qui a désormais fait ses adieux aux veaux, vaches et chevaux. Il lui reste juste à jouer pour l'honneur et l'honneur, chez les autres, n'est jamais rien.
Il faudra donc s'attendre à voir les crocodiles du Nil se plier en quatre pour croquer du diable. Voilà pourquoi les Diables-Rouges du Congo vont devoir sortir le grand jeu mercredi prochain à Ondurman. C'est vrai que jamais, au grand jamais, le Congo n'a encore gagné au Soudan. Mais en football, il n'y a jamais rien d'impossible. Les matches ne se ressemblent jamais. On se souvient que lors de la journée inaugurale de la phase de poules, l'Afrique du sud a largement gagné en terre soudanaise par 3 à 0. C'est dire que le Congo aussi peut le faire surtout qu'il hérite d'un adversaire désormais éliminé et donc démobilisé. Il ne sera sûrement pas question d'une partie de plaisir. Mais en frappant bien et vite, l'adversaire pourrait bien être amené à lever le pied. Il faut l'y contraindre par un football bien élaboré appuyé par la fougue, la détermination, l'application,… etc. un match parfait comme cela fut le cas à Calabar pourrait permettre aux Diables-Rouges de parvenir à leurs fins. De toute façon, ces derniers temps, les Diables-Rouges ont démontré qu'ils savaient voyager. Car à l'exception de la débâcle intervenue à Kampala sous l'ère Jean Guy Wallemme (0-4), le Congo n'a plus jamais perdu à l'extérieur.
De Ouagadougou ou à Polokwane en passant par Franceville, Niamey et Calabar le Congo a gagné une fois et concédé quatre matches nuls. Paradoxalement, pour les six dernières rencontres disputées à domicile, le Congo a plutôt perdu trois fois contre le Burkina Faso, l'Afrique du sud et le Nigeria. Etonnant, non ? N'est-ce pas dire que quelque chose ne va pas sur notre propre sol ? Mais de quoi s'agit-il ? Ce sont les gestionnaires qui, depuis longtemps, auraient dû trouver réponse à la question. Mais, plus sérieusement, Guinée Equatoriale 2015 est en train de s'éloigner. Il faudra savoir en tirer les leçons un jour.

Georges Engouma

Nécrologie

SIMON ZIBÉ PORTÉ EN TERRE

Décédé le samedi 1er novembre 2014 au CHU de Brazzaville des suites d'une sévère crise d'hypertension artérielle, Simon Zibé a été inhumé vendredi dernier au cimetière du centre-ville.

La cérémonie funèbre a commencé au stade Eboué où l'hommage lui a été rendu par les sociétaires du club multidisciplinaire Patronage Ste Anne. A l'occasion, le président Maurice Nguesso a pris la parole pour une évocation qui a suscité beaucoup d'émotions. Il a surtout relevé que Simon Zibé était une partie de lui. Une partie à qui, il a su dignement renvoyer l'ascenseur. Au palais des congrès où il y a eu la deuxième cérémonie de recueillement, toutes les entreprises appartenant au vieux « Momo » étaient là pour inonder la dépouille mortelle de l'illustre disparu de gerbes de fleurs. Des gerbes de fleurs qui sont venues même de l'autre côté de la rive, où il était très connu. La mutuelle « des amis de chez Léa », amis, parents et la mutuelle « des amis de la radio » n'ont pas été en reste.
Le président du Conseil de la liberté de communication Philippe Mvouo, ainsi que certains députés ont rehaussé de leur présence l'éclat de cette cérémonie. Après le recueillement au palais des congrès, Simon Zibé a été mis en terre au cimetière du centre-ville de Brazzaville. Mais on a réalisé ce jour-là que l'homme était effectivement l'ami de tout le monde, car une population très importante a pris part aux manifestations funèbres organisées au stade Eboué qui était plein à ras-bord qu'au palais des congrès où s'est déroulé le recueillement.

Partout, il n'y avait que du noir et des larmes. Au fond de chacun, on lisait l'amertume et la douleur. Au moins, tous sont venus dire adieu à Simon Zibé, le cœur meurtri.❐

Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr